

LE CLAIRON

Journal hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe. Fondé en 1912

"Le Clairon", qui a succédé à "L'Union", fondé en 1873, paraît chaque vendredi et est imprimé au No. 435, 4ième Avenue, par L'IMPRIMERIE YAMASKA.

Téléphones: Rédaction: 498 - Administration: 143
GUSTAVE MORIN, N.-H. PARADIS, directeur-gérant, secrétaire et contremaître
P.-N. FUGERE, rédacteur en chef. AMEDEE GAUDREAU, rédacteur sportif.

Prix de l'abonnement: \$1.50 par année. En vente chez tous les dépositaires de journaux.

SAINT-HYACINTHE, 3 MARS 1944

Une gloire éteinte

Elle n'est plus dans la salle d'entrée de l'hôtel de ville la fameuse soupape que busy-body, le nouveau président de l'Académie, y avait fait exposer pour cacher le fait que c'était en voulant la réparer que les employés de la nouvelle administration l'avaient fait fendre, en la laissant imprudemment au froid, en décembre dernier. On l'a reléguée dans les oubliettes d'un entrepôt quelconque de la ville, parmi les objets de rebut.

Elle a beaucoup perdu de sa gloire depuis qu'elle a laissé l'hôtel de ville, où elle paraissait avoir pour mission de chanter les louanges des nouveaux élus que les électeurs avaient appelés à l'hôtel de ville, aux récentes élections. Dans l'esprit des adversaires de l'ancienne administration, elle était la preuve concluante de l'ineurie et du manque de connaissances des vieux employés du département.

C'était une preuve de l'ineurie parce qu'on l'avait ainsi laissée brisée, sans la réparer. Or il est clair comme le jour que cette soupape n'a pas été laissée, par l'ancienne administration, dans l'état où elle se trouvait à l'hôtel de ville, pour la bonne raison qu'elle n'était pas fendue avant que la nouvelle administration, par incomptence, la laisse geler.

D'ailleurs, si elle eût été ainsi brisée, comme voulait le faire croire M. Lassonde & Cie, la pression l'aurait fait ouvrir et les terrains de l'usine auraient été inondés.

Quand on s'aperçut de la maladresse dont on s'était rendu coupable, on a voulu la cacher et c'est alors qu'on a tenté de donner le change en envoyant la fameuse soupape professionnellement à l'hôtel de ville. On s'imaginait que personne ne se douterait qu'on venait de briser cette soupape, puisque ceux qui s'étaient rendus coupables de la négligence dont elle avait été l'objet l'avaient transportée à l'hôtel de ville pour qu'elle soit bien en vue; généralement, quand on brise quelque chose, on tâche de cacher l'objet brisé.

Busy-body et ses avisés ont des esprits primitifs. Ils ont cru que l'affaire en resterait là et que les anciens membres du conseil allaient se laisser "bourrer" par une manoeuvre aussi enfantine.

L'enquête a prouvé que lorsqu'on a voulu réparer la soupape, comme on doit le réparer de temps à autre, on était dans le mois de décembre. On a oublié que, dans ce mois, il fait froid de temps à autre dans notre pays. Il faut, de toute nécessité, protéger toutes les choses qui peuvent être affectées par le gel. On a découvert la soupape et aucune précaution n'a été prise pour la mettre à l'abri du froid. La température est descendue à quinze degrés sous zéro, soit quarante-sept degrés sous celle du gel de l'eau. La soupape, naturellement, a gelé.

Ce n'est qu'à ce moment qu'on a songé à la protéger. On l'a couverte de toiles, d'abri de planches; on a réchauffé l'air qui l'entourait, mais il était trop tard. On a essayé de la conserver en l'enfermant dans un corsage de fer, mais rien ne réussit à cacher la maladresse de ceux qui étaient en charge de cet ouvrage. Il a fallu la remplacer et c'est pourquoi on a voulu dérober le métal en essayant, par la comédie de l'exposition à l'hôtel de ville, de la rejeter sur les épaules des employés de l'ancienne administration.

Mais l'enquête a mis fin à la comédie; la soupape rouillée a manqué son effet. Elle a prouvé, tout simplement, la duplicité des détracteurs de l'ancien conseil et des vieux employés qu'on a remerciés injustement de leurs services.

C'est pourquoi la pauvre vieille soupape, rouillée par l'âge et fendue par suite de l'incompétence des nouveaux administrateurs, a dû prendre le chemin de la vieille ferraille.

N'importe, des gogos qui voulaient la faire servir à leurs fins, lui ont fait connaître les gloires d'une exposition à l'hôtel de ville; il est vrai que c'est l'air tout penaud que les chefs de la nouvelle administration l'ont détronée, de son socle édifié à la hâte, et l'ont fait transporter dans le cimetière des choses inutiles, par des manoeuvres qui ne pouvaient s'empêcher de rire.

Nous suggérons au busy-body Lassonde de faire une souscription parmi ses amis, comme on l'a fait pour le crucifix de l'hôtel de ville, souscription dont le produit devrait être employé pour faire graver, sur la soupape fêlée, l'épithète suivante: "Sic perit gloria mundi. Ainsi périssent les gloires du monde."

L'hon. M. Godbout donne à la province une législation ouvrière progressive

Les deux premières lois qui ont été présentées, étudiées, adoptées et sanctionnées, au début de la présente session provinciale ont été des lois en faveur des ouvriers. La première est celle qui garantit le droit d'association aux travailleurs toujours défendu, que le gouvernement Godbout a d'ailleurs toujours défendu. La nouvelle législation oblige du même coup les employeurs à reconnaître l'union ou le syndicat librement choisis par les employés et à traiter avec ce groupement syndical.

La deuxième loi est celle qui prévoit l'arbitrage obligatoire des différends ouvriers et qui règle le recours à la grève dans certains cas particuliers. Là encore il s'agit d'une législation qui protège les ouvriers contre l'exploitation de certains meneurs qui peuvent trouver un bénéfice personnel à fomenter les grèves. La nouvelle loi permet aux employés de certaines catégories de se grouper entre eux pour la défense de leurs intérêts et prévoit un règlement des différends par la voie de l'arbitrage.

A propos de ces deux lois, on a vu au parlement de Québec se produire une chose qui n'arrive pas souvent. L'unanimité de tous les députés sur le principe de cette législation s'est faite dès que les deux lois ont été déposées. De plus, le gouvernement a reçu l'approbation des principaux groupements syndicaux de la province, qui ont reconnu ainsi l'opportunité de cette législation qui complète le code des lois ouvrières de la province.

Il y avait une raison pour que le gouvernement pressât comme il l'a fait l'adoption de ces deux lois. Le gouvernement Godbout, soucieux de sauvegarder l'autonomie provinciale en matière de législation ouvrière, voulait que la province de Québec se donne un Code du Travail indépendant, autonome et complet avant que ne fut mis en vigueur le code du même genre conçu par le gouvernement fédéral.

C'est ce qui est arrivé. La législation provinciale a été sanctionnée à Québec plusieurs jours avant que n'ait été promulguée celle du pouvoir central, de sorte que l'intervention fédérale dans les questions ouvrières du Québec ne sera pas nécessaire.

Interviewé par des représentants du monde ouvrier, quelques jours après l'adoption de ces lois, l'honorable M. Godbout a expliqué que cette législation s'inspire à la fois du souci de l'ordre public et du désir de donner aux travailleurs toutes les sauvegardes nécessaires à la défense de leurs intérêts. Ces lois ne sont pas immuables, elles pourront être amendées dans l'avenir, mais telles qu'elles ont été adoptées par le parlement provincial, elles méritent d'être loyalement mises à l'essai, dans l'esprit de conciliation qui peut seul assurer la paix sociale dans la province de Québec.

Toute la législation ouvrière de la province de Québec est basée sur le principe que le travailleur a droit à une juste rémunération pour son travail et qu'il doit être protégé contre l'exploitation.

La loi du Salaire minimum et la loi des Conventions collectives qui ont subi depuis longtemps l'épreuve de l'expérience, se trouvent complétées par la législation qui vient d'être adoptée et qui reconnaît à tous les employés le droit d'appartenir à un syndicat de leur choix et de faire reconnaître ce syndicat ou cette union par les patrons.

L'arbitrage obligatoire, qui est à la base des lois nouvelles, est une mesure de protection et de justice à l'égard des ouvriers, à qui ce procédé permet de faire entendre leurs griefs et leur évitant tous les aléas des grèves précipitées et les pertes d'argent qui résultent des suspensions de travail.

L'Honorable T.-D. Bouchard

Il est maintenant plus que probable que l'honorable T.-D. Bouchard sera appelé à siéger au Sénat. Cette nomination rencontrera l'assentiment de tous, même des adversaires du député de Saint-Hyacinthe, car M. Bouchard, depuis quelque vingt-cinq années, n'a cessé de travailler pour le bien de sa province et de sa ville. Il a évidemment fait des luttes politiques acharnées, mais il s'est toujours conduit en gentilhomme et son franc-parler et sa sincérité lui ont valu l'admiration générale.

Il serait à souhaiter qu'on nomme plus souvent, à la Chambre haute, des hommes politiques tels, comme M. Bouchard, ont été des travailleurs et des réalisateurs et peuvent apporter aux délibérations du Sénat le fruit de leur expérience et leur désir d'être utiles à leurs concitoyens.

Saint-Hyacinthe est la ville des octogénaires et des nonagénaires. Il est à espérer que le futur sénateur T.-D. Bouchard connaîtra la longévité d'un de ses prédécesseurs, feu le sénateur Desautels qui mourut centenaire.

Montréal-Matin, 29 février 1944.

Au Canada, cette semaine

La Croix-Rouge lance cette semaine un appel pour recueillir \$10,000,000 des Canadiens. Cette campagne de souscriptions prend une importance encore plus particulière que toutes les précédentes: la Croix-Rouge se charge de nos soldats, de nos blessés, de nos malades et elle leur porte des secours inestimables; or, depuis le début de la guerre, jamais le nombre des nos blessés aux divers fronts de combat n'a été si nombreux et la Croix-Rouge en divers lieux bien davantage quand bientôt sonnera l'heure de l'invasion totale de l'Europe.

La Croix-Rouge n'est pas entravée dans son oeuvre par aucun préjugé ni de race, ni de religion; elle vient en aide dans toute la mesure de ses moyens aux blessés, aux prisonniers, aux mourants, quelles que soient leur race, leur langue, leur croyance. Entre autres, les prisonniers de guerre vantent les bienfaits de cette si admirable institution. La souscription d'un seul dollar peut sauver une vie et faire partager à un Canadien de plus les bienfaits que réserve le Canada d'après-guerre.

Les relations entre employeurs et employés promettent beaucoup de s'améliorer au retour de la paix; l'une des raisons est que la production de guerre a mis en évidence le besoin d'unité et de bonne entente au sein des entreprises. La meilleure preuve de ce besoin, on la trouve dans le fait qu'une douzaine au moins des plus grandes entreprises du pays se sont fait représenter à une série de conférences très intéressantes portant sur les moyens les plus scientifiques d'améliorer le sort des employés. Ces conférences viennent de se donner à Montréal sous les auspices des National Breweries, qui ont fait venir au Canada des autorités en psychologie, en médecine industrielle, en relations ouvrières de toutes sortes dans le but de développer et de maintenir le haut niveau social des industries canadiennes. Il convient de signaler que l'entreprise qui a patronné cette série de conférences n'a manifesté aucun motif intéressé et qu'elle ne s'est attribuée que très modestement le mérite de les avoir organisées.



POURQUOI LA MONTREAL POWER N'A PU REDUIRE SES TAUX

A coups de milliers de piastres, la Montreal Light, Heat and Power veut faire accroire au peuple que si elle n'a pas réduit plus souvent ses taux d'électricité c'est parce que les taxes l'écrasent. Nous ne croyons pas que cela soit la vérité.

La principale raison pour laquelle la Montreal Light, Heat and Power n'a pas réduit ses taux au niveau des taux ontariens, pour ne citer qu'un exemple, c'est parce qu'elle a mouillé son capital à plusieurs reprises, parce qu'elle a multiplié ses actions pour mieux dissimuler ses profits excessifs.

Tableau d'une brutale élévation. Voici l'histoire de la Montreal Light, Heat and Power. Voyez par vous-mêmes en consultant le petit tableau que voici et que j'emprunte au Dr Hamel:

Table with 5 columns: Date, Actions, Mise de fonds, Valeur d'après cote de la bourse, Bonis. Rows show data from 1900 to 1931.

Comparez la colonne des actions avec celle de la mise de fonds; vous constaterez que la première progresse de façon disproportionnée, ce qui veut dire qu'on multiplie les actions sans que les actionnaires versent des capitaux dans la même proportion.

Ainsi à la date de 1926, les actionnaires de la M. L. H. and P. avaient souscrit \$9,798,640 en capital, et possédaient 653,000 actions. La compagnie décide un bon jour d'échanger ces 653,000 actions d'une valeur de \$100 pour 1,559,000 actions sans valeur nominale. C'est-à-dire trois actions pour une. De plus elle donne une autre action privilégiée de \$50 pour chacune des 653,000 actions de \$100.

Quelques mois plus tard, la compagnie rachète au pair ces actions privilégiées; elles paient donc \$32,363,950 ces actions données en cadeau. Ainsi donc, après ces changements, les actionnaires qui ont versé \$9,798,640 en capital, ont reçu \$32,363,950, soit deux fois et demi leur mise de fonds.

Et les heureux actionnaires ont encore en leur possession 1,559,000 actions tout comme nos actionnaires demeurés propriétaires de leur capital-vache après avoir été remboursés trois fois de leur mise de fonds.

Ce n'est pas tout. S'il faut en croire M. Adrien Gratton, auteur de "Le Mouillage du capital", le 1er octobre 1926 encore, la M. L. H. and P. décidait de remplacer les fonds qu'elle venait de distribuer par une émission d'obligation de 30 millions à 5 p. 100 échéant en 1951. Ainsi, pour payer le cadeau, la compagnie créait une dette de 30 millions sur laquelle elle s'obligeait à payer annuellement \$1,500,000 en intérêts, c'est-à-dire à même l'argent provenant du consommateur.

Pourquoi ces manipulations et bien d'autres sur lesquelles nous reviendrons? POUR MASQUER DES PROFITS EXCESSIFS. Au lieu de réduire les taux qui rapportent trop, on multiplie les actions, on les rachète, on donne de bons. Les actionnaires encaissent et encaissent; les consommateurs continuent à payer leur électricité deux fois trop cher.

Le jeu n'a-t-il pas assez duré? Enfin, le gouvernement a décidé d'agir. Nous n'hésitons pas à répéter: IL LE DOIT.

Louis-Philippe ROY (Extrait de l'Action Catholique du 22 février 1944).

Le Bloc ou la politique du sentiment. Une tradition, messieurs, veut que le programme d'action des partis politiques soit conçu dans la fièvre inévitable des congrès. Cette pratique insensée, rompue par le Bloc populaire qui, pourtant, se donne pour un jeune parti, produit la plupart du temps des résultats lamentables. Rien de plus effarant, par exemple, que la lecture des résolutions adoptées par le Bloc à son congrès de l'hôtel Windsor. Plusieurs adhérents du parti — il y en a d'intelligents et de sincères — n'ont pas caché leur dégoût de voir leurs aspirations (Suite en page 4)

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE. Naissances. — 19 fév.: Marie, Francine, Raymonde, Nicole, fille de Gérard Patenaude et de Madeleine Brodeur. Parr. et marr.: Jarcel Brodeur et Léa Surprenant. — 20 fév.: Joseph, Rosaire, Normand, fils de Noël Letourneau et de Jacqueline Beaugrand. Parr. et marr.: Rosaire Letourneau et Marthe Beaugrand. — 20 fév.: Marie, Alida, Germaine, Michèle, fille de Joseph Honoré Turcotte et de Madeleine Brodeur. Parr. et marr.: Roland Brodeur et Germaine Gervais. — 22 fév.: Marie, Ruth, Denise, Cécile, fille de P. Malo et de Agathe Chapat. Parr. et marr.: Noé Malo et Maria Viger. — 22 fév.: Marie, Pierrette, Louise, fille de Marcel Jousseau et de Véronique Chapelle. Parr. et marr.: Donat Chapelle et Alice Arel. — 26 fév.: Joseph, Stanislas, Paul, fils de Osias Vigeant et de Fabienne Messier. Parr. et marr.: Stanislas Vigeant et Albina Richer. — 29 fév.: Joseph, Hormidas, Germain, fils de Simon Bernard et de Marie-Berthe Tétrault. Parr. et marr.: J. H. Tétrault et Alice Plouffe.

Mariages. — 19 fév.: Entre Eugène Gendreau fils de Adélard Gendreau et de Odila Bonneau, et Fernande Harnois fille de François Harnois et de Alméria Carmen. — 19 fév.: Entre Jean Lévesque fils de Louis Lévesque et de Adéline Bousseau et Marthe Julien fille de feu Omer Julien et de feu Anna Lafontaine. — 19 fév.: Entre Georges Desmarais veuf de Marie-Reine St-Pierre, fils de feu Joseph Desmarais et de Adélaïde Gaipeau, et Fernande Chagnon fille de Joseph Chagnon et de feu Donald Lussier. — 19 fév.: Entre Francis Lorne Salmon fils d'Edouard Salmon et de Ann Viller, et Laurette Aimée Jeannotte fille de Aimé Jeannotte et de Léonie Robert. — 21 fév.: Entre Guy Chabot fils de Victor Chabot et de Céline Lussier, et Thérèse Lussier fille de Hormidas Lussier et de Lina Roy. — 22 fév.: Entre Conrad Gauthier fils d'Albert Gauthier et de Alice Lapointe, et Florence Lajoie fille d'Ernest Lajoie et de Lévianna Verrette. — 22 fév.: Entre Gaston Rivard veuf de Aurèle Rivard et de feu Elzcar Rivard et de feu Mary Winter, et Roland St-Germain fille de Théophile Alexis St-Germain et de feu I. Melinda Evelyn St-Pierre.

Décès. — 21 fév.: Alma Blanchard épouse de Alphonse Pateau, 51 ans et 10 mois. — 22 fév.: Albine Bousquet fille de Joseph Bousquet et de Lardie Oumet, 78 ans. — 22 fév.: Charles Vincent veuf de Agnès Lambert 21 ans 11 mois. — 24 fév.: Abbé Georges Arthur Goyette, curé à St-Robert de Richelieu, 69 ans. — 25 fév.: Jean-Baptiste Laplante époux de Marie-Louise Charron 83 ans 6 mois. — 1er mars: Jean-Arthur Trinque 57 ans 11 mois, époux de Anita Archambault.

ECHOS MONDAINS

Déplacements: Mlle Pauline De Nault de Waterloo a passé une semaine à St-Hyacinthe. Invitée de Milles Claire et Yvonne De Nault. Mlle Henriette Derome est de retour des Trois-Rivières où elle a passé quelques semaines chez sa soeur Mme Jean Descoeteaux. M. Jean Cormier de Ste-Thérèse de Blainville était en fin de semaine chez ses parents M. et Mme J.-L. Cormier. M. J.-E. Goudreault de Montmorency et Mme J. F. Caron, de Québec étaient de passage à St-Hyacinthe ces jours derniers. Mlle Fernande Campbell, Juliette Pelletier ainsi que MM. Albert Lussier et Armand Bibeau ont assisté au bal qui eut lieu mardi dernier à l'hôtel Sauré à Sorel. M. et Mme J. W. Guimond de Montréal de passage à Saint-Hyacinthe au cours de la semaine dernière. Mlle Blanche Jeannotte de St-Marc a passé quelques jours chez Mme Arthur Ledoux. Mme Léon Choinière est de retour d'Ottawa après avoir passé une dizaine de jours chez sa mère Mme Lafontaine. Elle a aussi visité la Croix-Rouge canadienne où elle donna de son sang pour la septième fois. Le docteur et Mme Conrad Mauger de Granby de passage ces jours derniers chez M. et Mme D. N. Dupont. Mlle Priscilla Barthel de Gardiner, Mass., a fait un court séjour à Saint-Hyacinthe la semaine dernière. Mlle Marguerite Boulais de Waterloo en visite ces jours derniers chez M. et Mme Arthur Denault. Mme J. Bissonnette de Montréal de passage dans notre ville récemment. Mme Jean Lincourt de Coaticook est actuellement chez ses parents M. et Mme Edmond Leblanc. Le docteur et Mme Louis La-Coursière et leurs fillettes de Shawinigan Falls étaient en fin de semaine chez le docteur et Mme A. Béard. Mlle Adèle Laroque, Agathe Barthelet et Madeleine Dansereau se sont rendues à Montréal pour assister à l'opérette "Les Mousquetaires au Couvent". Mlle Suzanne Descoeteaux des Trois-Rivières passe quelque temps chez son grand-père M. Gustave Derome. M. et Mme L. B. Roy de Montréal de passage à Saint-Hyacinthe la semaine dernière. Mlle Lucette Boivin, Equiperie Sociale de Montréal a passé la fin de semaine dans sa famille. M. et Mme J. S. Picard de Montréal étaient à Saint-Hyacinthe récemment. M. Raoul Jeannotte de Rimouski de passage dans notre ville la semaine dernière. M. Jean-Paul Denault de Montréal était dans sa famille en fin de semaine.

PAINKILLER EN USAGE DEPUIS PRES DE 100 ANS. Le meilleur remède de famille. SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFROIDISSEMENTS. FAITES-EN USAGE POUR ENTORSES, CONTUSIONS, ETC.

FEU MME F. DAoust. Mme Ferdinand Daoust, née Mériola Ménard, épouse du propriétaire de la compagnie d'Eau Minérale de St-Hyacinthe, est décédée le mardi 29 février à sa demeure, 626 av. de la Concorde. Elle était âgée de 68 ans et 5 mois. Elle laisse son mari, M. Ferdinand Daoust, ainsi qu'un fils, J.-J. Daoust, de St-Hyacinthe, et deux filles, Fernande et Madeleine, aussi de cette ville; une belle-fille, Mme J.-J. Daoust, et une petite-fille, Nicole Daoust. Les funérailles auront lieu à 10 heures samedi matin le 4 mars courant, en la Cathédrale de St-Hyacinthe, sous la direction de la maison Antoine Bienvenue Engr. L'inhumation se fera dans le cimetière de la Cathédrale.

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY, LIMITED. Le Conseil d'administration a déclaré aujourd'hui les dividendes suivants: Actions privilégiées: participantes 6%, cumulatifs. No 97. Dividende trimestriel de \$1.50 par action payable le 15 avril 1944 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 20 mars 1944. Actions ordinaires sans valeur nominale: No 76. Dividende trimestriel de 20 cents par action, payable le 15 mai 1944 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 20 avril 1944. L. C. HASKELL, F.C.I.S., Secrétaire. Montréal, 28 janvier 1944.

La Russie réclama la possession de l'Alaska à la suite des explorations de Behring et de Chirikof de 1728 à 1742.

Grand Festival STADE DE ST-HYACINTHE, LE DIMANCHE, 5 MARS, A 2.15 P.M. JOUTE DE HOCKEY Marine - vs - Fairchild ST-HYACINTHE MONTRÉAL TIRAGE DU Bon de la Victoire de \$500.00 sous les auspices du COMITE DES CHEMINS D'HIVER DE ST-HYACINTHE INC. Aussi: 5 Prix de Présence de \$10.00 chacun. Tout détenteur d'un billet du grand prix aura droit pourvu qu'il soit présent. FANFARE DE LA MARINE CE SERA UN DES GRANDS EVENEMENTS SPORTIFS DE L'ANNEE. Admission Générale: 25c --- Militaires en Uniforme: 10c QUI SERA L'HEUREUX GAGNANT DES \$500.00 ?

Automobilistes! Demandez IMMEDIATEMENT votre Permis d'essence avec carnet de coupons de rations. A compter du 31 mars, les Permis d'essence avec carnet de coupons de rations actuels seront périmés. Après cette date, il sera interdit de vendre de l'essence, excepté sur présentation du carnet de rationnement d'essence 1944-1945. Dans son propre intérêt, tout propriétaire d'automobile est prié de demander sans délai un nouveau Permis d'essence avec carnet de coupons de rationnement pour chacun de ses véhicules. Les formulaires de demande doivent être remplis. A partir du 1er avril, conformément au mode de rationnement établi pour 1944-1945, lequel sera à peu près le même que celui qui est maintenant en vigueur, tout propriétaire de véhicule non-commercial aura encore droit au Permis d'essence avec carnet de coupons de rationnement et de la catégorie de base "AA", contenant 40 unités pour une voiture de tourisme ou 16 unités pour une motocyclette. Pareillement, les propriétaires de véhicules ayant droit à la catégorie "Spéciale" et qui peuvent justifier leurs besoins, recevront une ration supplémentaire déterminée à l'avance pour l'année finissant le 31 mars 1945. Pour déterminer la ration supplémentaire, laquelle tiendra compte des besoins individuels, la catégorie antérieure et le nombre de milles parcourus ne seront pas nécessairement un facteur important. Les coupons de ration professionnelle supplémentaire seront encore émis dans des carnets portant le titre "Spéciale" et chaque carnet ne contiendra pas plus de 60 unités. Afin de permettre une révision constante des besoins de chaque demandeur de cette catégorie, on n'émettra qu'un seul carnet "Spéciale" ou qu'une partie de carnet à la fois. Le Régisseur des huiles a aussi le droit de refuser une demande de catégorie "Spéciale", ou de suspendre tout carnet de rationnement d'essence à la suite d'une violation des règlements. La disette d'essence est encore grande. Ne demandez pas d'être classé dans la catégorie "Spéciale" si vos besoins ne sont pas urgents. L'essence pour les véhicules commerciaux sera aussi rationnée. Afin de s'assurer une quantité suffisante d'essence pour leur permettre de continuer leur commerce, après le 31 mars, les propriétaires de véhicules commerciaux sont priés de remplir immédiatement et en détail la formule requise pour chacun de leurs véhicules. A partir du 1er avril, les employés des postes d'essences n'accepteront pas de coupons de carnet de rationnement d'essence, à moins que le numéro de la plaque de la licence du véhicule pour lequel le carnet est émis ne soit écrit à l'encre sur chaque coupon. Chaque automobiliste doit coller au pare-brise de son automobile un timbre 1944-1945 indiquant la catégorie du carnet présenté au moment de l'achat. Si le propriétaire d'une automobile vend ou transfère sa voiture ou en dispose autrement, il doit faire parvenir son permis d'essence avec carnet de coupons de rations au plus proche bureau de la Régie des huiles. Pour obtenir un Permis d'essence avec carnet de coupons de rationnement, procurez-vous une formule de demande à votre bureau de poste, puis étudiez et remplissez cette formule en suivant bien les instructions. Lorsque vous recevrez votre carnet de rationnement de 1944-1945 gardez-le avec soin. On ne le remplacera peut-être pas, si vous le perdez ou si vous vous le faites voler par négligence. Ne le laissez pas dans votre voiture. MINISTÈRE DES MUNITIONS ET APPROVISIONNEMENTS L'Honorable C. D. HOWE, Ministre LE CANADA EST À COURT D'ESSENCE - ÉCONOMISEZ VOS COUPONS



NOUVELLES SPORTIVES

UN FESTIVAL COURONNE DE SUCCES

Vendredi soir, le 25 février, sur la patinoire de l'Académie St-Dominique, évolua toute une jeunesse ardente.

LES MARINS L'EMPORTENT SUR L'ARMEE DE ST-JEROME PAR 10-5, DIMANCHE DERNIER

Jack Irvine est le gros canon des vainqueurs avec quatre buts et trois assistances.



Jack Irvine est le gros canon des vainqueurs avec quatre buts et trois assistances.

Armée de St-Jérôme. — Buts: Bordelau, Déf.: Guindon, Méthot, Blanchard et Dupras; A-ants: Soly, Girouard, Depatie, Cheron, St-Jacques, Venne, Rameau, Villemure et Ménard.

LE CLUB POIRIER A LE CHAMPIONNAT

Des nouvelles d'Angleterre nous apprennent que l'équipe de l'unité de Renfort a remporté le championnat de hockey de l'armée canadienne outremer, en battant les Camerons par 8-2.

LISEZ LE "CLAIRON"

LA MARINE ET LE FAIRCHILD DE MONTREAL DE NOUVEAU AUX PRISES DIMANCHE

On procédera également, à cette occasion, à l'Aréna, au tirage d'un bon de la Victoire de \$500 sous les auspices du Comité des Chemins d'Hiver de St-Hyacinthe Inc.

Deux excellentes équipes de hockey, la Marine de St-Hyacinthe et le Fairchild de Montréal, se viendront aux prises à l'Aréna, dimanche prochain le 5 mars, dans une rencontre qui devrait être l'une des meilleures de la saison.

Un autre événement intéressant de ce programme sportif sera le tirage d'un bon de la Victoire de \$500.00 sous les auspices du Comité des Chemins d'Hiver de St-Hyacinthe Inc.

"L'INFATIGABLE" A ASSISTE AU CONGRES DES TROIS-RIVIERES

Ce club local était représenté par de nombreux membres à ces intéressantes assises dans la cité trifluvienne, les 26 et 27 février.

Le congrès national des raquetteurs qui a été tenu aux Trois-Rivières, les samedi et dimanche derniers a été couronné du plus entier succès.

Dans l'après-midi, il y eut différentes courses et la fameuse "marche forcée" en raquettes. Vers les quatre heures, dans les salles du marché, le club "L'Infatigable" des Trois-Rivières avait convié tous les raquetteurs à un lunch gratuit et vers les cinq heures, on a procédé à la distribution des prix.

L'hon. Oscar Drouin, membre du cabinet provincial et ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, représentait le Premier Ministre et a pris part aux activités mentionnées au programme.

Dans l'après-midi, il y eut différentes courses et la fameuse "marche forcée" en raquettes. Vers les quatre heures, dans les salles du marché, le club "L'Infatigable" des Trois-Rivières avait convié tous les raquetteurs à un lunch gratuit et vers les cinq heures, on a procédé à la distribution des prix.

Après quelques allocutions, le maire Rousseau et l'hon. M. Drouin ont procédé à la remise des clefs de la ville. Elles furent remises respectivement aux présidents des unions canadienne et américaine.

Le rassemblement des clubs eut lieu le dimanche matin à la gare du C.P.R. dont se fit le départ de la parade pour se rendre à l'Hôtel de Ville, où Son Honneur le maire Arthur Rousseau a souhaité la bienvenue aux raquetteurs au nom de la cité. Il était accompagné de l'hon. Oscar Drouin, Edmond-L. Bouchard, président de l'Union canadienne; Wilbrod Bérubé, vice-président de l'Union américaine; Raoul Chaboussat, secrétaire de l'Union canadienne; Raymond Lévesque, secrétaire de l'Union américaine et plusieurs autres.

Après quelques allocutions, le maire Rousseau et l'hon. M. Drouin ont procédé à la remise des clefs de la ville. Elles furent remises respectivement aux présidents des unions canadienne et américaine.

Les "Infatigables" sont arrivés dans la cité trifluvienne vers midi, samedi dernier, pour revenir dans la soirée de dimanche. Dans la parade de dimanche avant-midi, M. Roland Sénécal agissait comme un des juges de la parade. Et pour les courses de l'après-midi, M. Amédée Lacroix, agissait comme un des juges des courses.

Le rassemblement des clubs eut lieu le dimanche matin à la gare du C.P.R. dont se fit le départ de la parade pour se rendre à l'Hôtel de Ville, où Son Honneur le maire Arthur Rousseau a souhaité la bienvenue aux raquetteurs au nom de la cité. Il était accompagné de l'hon. Oscar Drouin, Edmond-L. Bouchard, président de l'Union canadienne; Wilbrod Bérubé, vice-président de l'Union américaine; Raoul Chaboussat, secrétaire de l'Union canadienne; Raymond Lévesque, secrétaire de l'Union américaine et plusieurs autres.

Les "Infatigables" sont arrivés dans la cité trifluvienne vers midi, samedi dernier, pour revenir dans la soirée de dimanche. Dans la parade de dimanche avant-midi, M. Roland Sénécal agissait comme un des juges de la parade. Et pour les courses de l'après-midi, M. Amédée Lacroix, agissait comme un des juges des courses.

Le rassemblement des clubs eut lieu le dimanche matin à la gare du C.P.R. dont se fit le départ de la parade pour se rendre à l'Hôtel de Ville, où Son Honneur le maire Arthur Rousseau a souhaité la bienvenue aux raquetteurs au nom de la cité. Il était accompagné de l'hon. Oscar Drouin, Edmond-L. Bouchard, président de l'Union canadienne; Wilbrod Bérubé, vice-président de l'Union américaine; Raoul Chaboussat, secrétaire de l'Union canadienne; Raymond Lévesque, secrétaire de l'Union américaine et plusieurs autres.

Le rassemblement des clubs eut lieu le dimanche matin à la gare du C.P.R. dont se fit le départ de la parade pour se rendre à l'Hôtel de Ville, où Son Honneur le maire Arthur Rousseau a souhaité la bienvenue aux raquetteurs au nom de la cité. Il était accompagné de l'hon. Oscar Drouin, Edmond-L. Bouchard, président de l'Union canadienne; Wilbrod Bérubé, vice-président de l'Union américaine; Raoul Chaboussat, secrétaire de l'Union canadienne; Raymond Lévesque, secrétaire de l'Union américaine et plusieurs autres.

DANS LA LIGUE DE QUILLES DES DAMES A LA SALLE AUGER

Les clubs Bijouterie Godbout, Magasin United, Salon Mado et Magasin Moderne sont vainqueurs cette semaine.

Le Magasin Moderne a augmenté son avance en tête de la ligue de quilles des dames, cette semaine, à la salle Auger, en triomphant du Gotham No. 2 par 3-1. Le Salon Mado a défait le Magasin Fédéral par le même score tandis que le Gotham No. 3 se faisait blanchir, 4-0, par le Magasin United.

Mlle J. Chauvette, du Salon Mado, s'est signalée avec un simple de 140 et un triple de 342. Mmes J. Cordeau, R. St-Amant, G. Boudreau, G. Robidas, L. Vandal, E. Boisvert, J. Morin, M. Gazaille et A. Leclerc ont roulé plus de 300.

Table with 2 columns: Position des équipes, Points. Lists Magasin Moderne, Magasin Fédéral, Salon Mado, etc.

Table with 2 columns: BOUTERIE GODBOUT, J. Morin, J. Flibotte, E. Boisvert, R. Chicoine, H. Barré.

Table with 2 columns: LUCIEN BELANGER, V. Riendeau, L. Avard, Mme Gazaille, M.-P. Messier, R. Flibotte.

Table with 2 columns: GOTHAM No. 3, Y. Milette, G. Johnson, G. Pion, L. Cordeau, Dummy.

Table with 2 columns: MAGASIN UNITED, C. Gosselin, M. Arsenault, I. Ouellette, E. Arsenault, A. Leclerc.

Table with 2 columns: GOTHAM No. 2, J. D. Houle, C. Bernier, C. Archambault, D. Chicoine, J. Cordeau.

Table with 2 columns: MAGASIN MODERNE, M. Frenière, R. St-Amant, S. Payette, R. Hébert, G. Boudreau.

Table with 2 columns: SALON MADO, G. Robida, J. Chauvette, L. Héroux, Y. Houle, A. Frappier.

Table with 2 columns: MAGASIN FEDERAL, C. Hébert, G. Gervais, G. Girard, L. Vandal, Y. Boulay.

LE QUILLEUR A. LORD SE SIGNE EN ROULANT UN SIMPLE DE 241, LUNDI

Il réussit également un triple de 551, pour un nouveau record dans le circuit Auger.

Le quilleur Aldé Lord s'est signalé cette semaine, dans la ligue de quilles Commerciale Auger, quand il a réussi une partie simple de 241 et un triple de 551.

Le quilleur Aldé Lord s'est signalé cette semaine, dans la ligue de quilles Commerciale Auger, quand il a réussi une partie simple de 241 et un triple de 551.

Le quilleur Aldé Lord s'est signalé cette semaine, dans la ligue de quilles Commerciale Auger, quand il a réussi une partie simple de 241 et un triple de 551.

DANS LA LIGUE DE QUILLES, CLASSE "A" A LA PHILHARMONIQUE

Woodhouse et Bélanger vainqueurs cette semaine.

Le Woodhouse a triomphé du Guilmaine par 3-1, cette semaine, dans la ligue de quilles Classe "A", à la Philharmonique.

Le Woodhouse a triomphé du Guilmaine par 3-1, cette semaine, dans la ligue de quilles Classe "A", à la Philharmonique.

Le Woodhouse a triomphé du Guilmaine par 3-1, cette semaine, dans la ligue de quilles Classe "A", à la Philharmonique.

Le Woodhouse a triomphé du Guilmaine par 3-1, cette semaine, dans la ligue de quilles Classe "A", à la Philharmonique.

Le Woodhouse a triomphé du Guilmaine par 3-1, cette semaine, dans la ligue de quilles Classe "A", à la Philharmonique.

DUEL DE QUILLES ENTRE ARS. ET GILBERT ST-AMANT, DEMAIN

Un match de 10 rencontres, avec enjeu, dont 5 seront disputées à la Philharmonique et les autres à la salle Auger.

Un match de 10 rencontres, avec enjeu, dont 5 seront disputées à la Philharmonique et les autres à la salle Auger.

Un match de 10 rencontres, avec enjeu, dont 5 seront disputées à la Philharmonique et les autres à la salle Auger.

Un match de 10 rencontres, avec enjeu, dont 5 seront disputées à la Philharmonique et les autres à la salle Auger.

Un match de 10 rencontres, avec enjeu, dont 5 seront disputées à la Philharmonique et les autres à la salle Auger.

Un match de 10 rencontres, avec enjeu, dont 5 seront disputées à la Philharmonique et les autres à la salle Auger.

LISEZ LE "CLAIRON"

Advertisement for C. Mercure insurance, featuring a car and text about 15 years of experience and various services.

Advertisement for Au Secours! (The Red Cross), including a list of donors and contact information for Desjardins Couture Inc.

Large advertisement for the Canadian Red Cross campaign, featuring a cartoon character and a list of ways to help.

LISEZ LE "CLAIRON"

LISEZ LE "CLAIRON"

LISEZ LE "CLAIRON"

Advertisement for REMERCIEMENTS (Thank yous) and RETRAITES FERMEES (Retirements), listing names and dates.

Films en Couleurs AU CINEMA Maska cette Semaine

core 2 Jours à l'écran, AUJOURD'HUI et SAMEDI -- CONTINUEL SAMEDI de 1 hre à fermeture

La Grande Epopée du Désert! "SAHARA" avec HUMPHREY BOGART BRUCE BENNETT - J.-CARROLL NAISH

Un des plus grands succès de... DONALD O'CONNOR GLORIA JEAN - PEGGY RYAN dans "MR. BIC" aussi... Caricature "FIGARO & CLEO"

l'affiché DIMANCHE et LUNDI -- 4 REPRESENTATIONS DIMANCHE à 12.00 - 3.00 - 6.00 - 9.00 P.M.

Le film qui vous rajeunira!

Cette sensationnelle comédie musicale en couleurs arrive en ligne droite du Broadway où elle a été longtemps à l'affiche au fameux théâtre Astor. Bourré de chansons à succès, de scènes hilarantes et foisonnant de jolies filles... ce spectacle est de ceux que vous voudrez voir et revoir!

Les perles des comédies musicales METRO - GOLDWYN - MAYER!

BEST FOOT FORWARD IN GLORIOUS TECHNICOLOR LUCILLE BALL HARRY JAMES AND HIS MUSIC MAKERS WILLIAM GAXTON - VIRGINIA WEIDLER Tommy Dix - Nancy Walker - June Allyson Kenny Bowers - Gloria DeHaven - Jack Jordan

Au même programme Faye Emerson Jerome Cowan dans FIND THE BLACKMAILER AUSSI LES 3 STOOGES dans "Half Shot at Sunrise"

Pour MARDI - MERCREDI - JEUDI -- Matinée Mer. à 2.00 P.M.

Le Retour Triomphal d'une Brillante Etoile! Il courtisait le danger et les jolies femmes! Gai... audacieux... il possédait à fond l'art de conter fleurette et de tourner les têtes! ROBERT DONAT THE ADVENTURES OF TARTU WITH VALERIE HOBSON WALTER RILLA GLYNIS IOHNS "INVASION DE LEUROPE" (World in Action)

HARRY JAMES ET SON ORCHESTRE DANS UN FILM EN COULEURS

"Best Foot Forward", qui sera donné au Maska durant deux jours, dimanche et lundi, avec, aussi Lucille Ball et plusieurs autres. - Autres sujets au programme.

"Best Foot Forward", tel est le titre de la grande comédie musicale qui est à l'affiche du théâtre Maska pour dimanche et lundi. Lucille Ball, qui a obtenu un grand succès dans "Du Barry was a Lady" est la vedette féminine de "Best Foot Forward", personnifiant une artiste dont l'étoile est à la baisse. Son agent de publicité s'avise, notant qu'elle a reçu une invitation d'assister à un bal d'étudiants, imagine de l'y conduire, ce qui grandira le prestige de celle-ci; mais par malheur une autre artiste est déjà dans la place au moment de l'arrivée de Lucille, ce qui déclenche des situations déplorables. Tommy Dix joue le rôle du jeune étudiant. Couleurs et décors dans ce film sont de haut ton, et avec cela, mentionnons plusieurs chansons et une musique entraînante qui feront fredonner les spectateurs à la sortie. Nancy Walker, dans cette vue, parle comme un vieux soldat, sourit comme un ange et joue comme une étoile. Mentionnons encore Kenny Bowers, qui est un second Joey Brown, June Allyson, qui danse aussi bien que Ginger Rogers, et Jack Jordan, qui n'ayant pas vingt ans, a déjà dix ans de théâtre à son crédit. "Best Foot Forward" comporte une importante partition où Harry James démontre son grand talent de trompettiste. On se souviendra que Harry James et son orchestre furent les musiciens qui remportèrent un si magnifique succès dans "Springtime in the Rockies". Le deuxième film au programme est intitulé "Find the Blackmailer" et une vue d'action et de mystère qui met en vedette Fay Emerson et Jerome Cowan. Mentionnons aussi une comédie: "Half Shot at Sunrise", qui met en vedette les Trois Stooges.

IMPOSANTES FUNERAILLES

M. Edmond Picard conduit au dernier repos.

Nous avons rapporté dans notre précédent numéro le décès à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, l'âge de 88 ans, de M. Edmond Picard, de St-Joseph d'Yamaska. La dépouille mortelle a été exposée à 109 rue Centrale, à Saint-Joseph, et les imposantes funérailles ont eu lieu samedi matin, le 26 février, à 9 heures, en l'église paroissiale de St-Joseph, sous la direction de la maison René-J. Mongeau.

La levée du corps fut faite par M. le curé Valmore Lajoie, de St-Joseph, qui chanta également le service, assisté de deux abbés du Séminaire comme diacre et sous-diacre.

La chorale de la paroisse rendit une messe des morts et M. Pincine, maître de chapelle au Christ-Roi, rendit le cantique d'adieu.

Les porteurs étaient MM. Lusignan, M.-W. Desmarais, J. Darveau, St-Pierre, Daignault et Messier.

Conduisant le deuil son frère Ernest Picard, de Maillardville, C.A., ses gendres, MM. C. Bessette, A. Piché et R. Bousquet; son beau-frère, M. Ulric Gélinas; du Cap-de-la-Madeleine; ses petits-fils, Jean-Paul, Roger, Robert et Gilles Piché, Lionel Angers, de Richmond; René Bessette, de l'Ontario et plusieurs autres.

A l'occasion du décès et des funérailles de M. Edmond Picard, plusieurs visiteurs étaient de passage à St-Hyacinthe et à St-Joseph d'Yamaska, notamment M. le chanoine Paul Mayrand, curé de la paroisse St-Frédéric de Drummondville; le Dr Camille Gélinas, de Lévis; Mme Charles-Eugène Charbon, de Rouyn, fille du défunt; Mlle Fernande Pomerleau, du Corps d'Aviation R.C.A.F. à Montréal; Mme Elisee Lard, Mme Léonidas Gélinas et M. Ulric Gélinas, du Cap-de-la-Madeleine, et autres.

Feu M. Edmond Picard était veuf de feu Rébecca Gélinas. Il laisse quatre filles, Mme Alfred Piché (Eva), Mme Charron (Ernestine), Mme Bessette (Germaine) et Mme Bousquet (Jeanne). Lui survivent également plusieurs petits-enfants.

BELLE REUNION DE LA JIC

Lundi dernier, au salon des gardes-malades de l'hôpital St-Charles, avait lieu la réunion générale mensuelle de la J.I.C. Je crois bien que les nombreuses jeunes filles qui ont répondu à notre appel n'ont pas regretté ces quelques heures.

Tout d'abord, c'est garde Cloutier qui nous intéressa en nous communiquant quelques notions sur les "Premiers soins". Garde Beaudoin et garde Fontaine se prêtèrent de bonne grâce à une démonstration de la pratique de la respiration artificielle. Quatre gardes-malades firent ensuite leurs promesses; à cette occasion, notre présidente nous résuma admirablement la beauté, la grandeur et la nécessité de l'Action catholique.

Puis, Mlle Andrée Fortier, au piano nous enchantait par son jeu intelligent et souple: Intermezzo de Brahms, La cathédrale engloutie de Debussy, Valse de Chopin, tout nous charma. Vint ensuite l'heure du débat: "Mère ou Maîtresse". Garde Ménard nous démontra que la femme, d'après sa nature aimante et altérocentrique, a le droit et le devoir de demeurer à son foyer où elle est irremplaçable. Mlle Odette Leblanc défendit la cause de la femme hors du foyer, elle sut tirer un si bon parti d'une cause que l'on jugeait perdue d'avance que le jury composé de Garde Lemay, Garde Hamel, Laurence Morin et Jeannine Fontaine, ne put s'empêcher de lui accorder les honneurs de la victoire. Honneur au mérite, ma chère Odette, mais tu le sais bien, nous ne pensons pas moins que la vraie femme que l'on aime et que l'on admire, c'est la maman! Toi aussi d'ailleurs... Encore un peu de musique et de chant gracieusement fournis par les gardes-malades et on se sépara, plus riches de joies, de beauté, de bonté!

Ont souscrit chacun \$15.00: Dr Antonio Perrault, Great Atlantic and Pacific, St. Hyacinthe Transport, Dussault et Lamoureux Ltée. Ont versé la somme de \$10.00: M. et Mme William Beach, Mr. Milton Lang, M. Yvon Bolduc, Mrs D. S. Farquharson, M. Paul Laframboise, M. Henri O. Cadorrette, Gobeille et Brouillette, Dr. Rodolphe Philie, M. Théophile Marché des Coupons, Mme A. P. Musgrave, M. Ovide Bertrand, M. Lucien St-Germain, M. Benoit Benoit, Mme Eugène Pagan.

LE RETOUR TRIOMPHAL D'UNE BRILLANTE ETOILE

C'est Robert Donat, qui possède à fond l'art de conter fleurette et de tourner les têtes. Au Maska mardi, mercredi et jeudi, les 7-8-9 mars. - Deuxième film qui met en vedette Lionel Barrymore dans "Dr Gillespie's Criminal Case".

Pour mardi, mercredi et jeudi prochains, on verra au Maska le fameux film qui met en vedette Robert Donat, le grand artiste, dans "The Adventures of Tartu". C'est un film qui a été tourné à Londres et qui narre les aventures d'un agent d'espionnage britannique. Tartu doit partir pour la Tchécoslovaquie, afin d'y trouver la formule d'un fameux gaz toxique. Rien cependant ne pouvait lui faire soupçonner qu'en cours de route il rencontrerait la charmante alliée Valérie Hobson et que cette rencontre lui coûterait presque la vie. C'est Valérie elle-même qui a conscience du danger qui menace l'homme qu'elle aime. Elle le sauve, et en ce faisant, elle le garde pour elle-même. Robert Donat, comme on sait, a été la grande étoile de "Good-Bye, Mr. Chips", le "Comte de Monte Cristo", et autres films à grand succès. Le deuxième film au programme est un autre épisode des aventures du Dr Gillespie, sous le titre "Dr Gillespie's Criminal Case". Il met en vedette Lionel Barrymore, dont le retour à la scène sera salué avec plaisir par tous les amateurs, d'autant qu'il aura encore une fois ici un rôle qui dévoilera à la fois son esprit comique et dramatique, et son grand amour pour les pauvres et les êtres qui souffrent. Un sujet court intitulé "Invasion of Europe" complètera cet excellent programme.

BIENTOT A VOTRE THEATRE FAVORI! AU CINEMA MASKA Pour 3 Jours - Mar. - Mer. - Jeu., 14 - 15 - 16 Mars Beta Davis - Paul Lukas in WARNER BROS.' TRIUMPH WATCH on the RUINE Winner of the N. Y. Critics' Award as 'Year's Best Play!' with GERALDINE FITZGERALD A HAL B. WALLIS PRODUCTION LUCILE WATSON - BEULAH BONDI - GEO. COULOURIS - From the Stage Play by Lillian HELLMAN Screen Play by Dashiell Hammett - Additional Scenes and Dialogue by Lillian Hellman - Music by Max Steiner Directed by HERMAN SHUMLIN who staged it for Broadway

ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE

Une belle soirée en l'honneur de Mlle Aurore St-Pierre.

Dimanche le 13 février avait lieu chez M. Lucien St-Pierre une soirée organisée par les parents et amis de Mlle Aurore St-Pierre à l'occasion de son dix-huitième anniversaire de naissance.

La lecture de l'adresse fut faite par Mlle Georgette Chagnon suivie de présentation du cadeau.

Parmi les invités, on remarquait, outre la famille Lucien St-Pierre et Mlle Aurore St-Pierre: MM. et Mmes Armand Tétrault, Gérard Tétrault, Laurent Tétrault, Raoul Girard, Eugène Baré, Donat Jodoin; MM. Roger Jodoin, Honoré Tétrault, Roger Tétrault, Rosaire Tétrault, Marcel Tétrault, Marcel St-Pierre, Noël St-Pierre, J.-Paul Laflamme, Lucien Laflamme, Joseph Laflamme, Jean-Fidèle Bernard, Hervé Marin, Henri Marin, Jacques-Emile Marin, Normand Marin, A. Ménard, Mlle Jeannette Tétrault, Rose Tétrault, Gilberte Richer, Lucienne Riendeau, Charlotte Parquette, Georgette Chagnon, Marguerite Laflamme, Eliane Bernard et Lucette Beaugrand.

La musique était fournie par M. Raoul Girard, ainsi que Mlle Aurore St-Pierre et M. Roger Jodoin. Il y eut chant, musique et danse. On se sépara à une heure avancée tous enchantés d'avoir assisté à une si agréable réunion.

PREMIERE LISTE DE SOUSCRIPTEURS A LA CROIX-ROUGE

M. Camille Mercure, président de la campagne de la Croix-Rouge à Saint-Hyacinthe, nous a transmis hier après-midi une première liste de souscripteurs à la Croix-Rouge.

Jeudi soir, à 6 heures, une somme de \$2,520 avait été soustraite, soit 23% de l'objectif, qui est de \$9,000 pour St-Hyacinthe.

Voici cette première liste: Gotham Hosiery Co. of Canada Ltd. \$300.00; Régiment de St-Hyacinthe \$300.00; Donahue Corporation of Canada Ltd. \$300.00; Bridgeport Fabrics of Canada Ltd. \$150.00; Employés de Yamaska Garments Ltd. \$108.35; Hon. T. D. Bouchard, \$100; Woolworth, \$100; Comité de Recupération, \$100; National Paving & Construction Co. Ltd. \$75; M. William West, \$50; M. le juge Emile Marin, \$50; La Patinoire "Le Clairon", \$50; M. John J. Egan \$30; M. Victor Chabot, \$30; Mgr. Arthur Douville, \$25; M. René Desjardins, \$25; M. Henri Morin, N. P., \$25; La crémérie Yamaska, \$25; M. Camille Mercure, \$25; Mr. A. J. Donahue, \$25; Mr. B. H. Naramore, \$25; Mr. B. H. Welch, \$25; Yamaska Garments Ltd., \$25.

Ont souscrit chacun \$15.00: Dr Antonio Perrault, Great Atlantic and Pacific, St. Hyacinthe Transport, Dussault et Lamoureux Ltée. Ont versé la somme de \$10.00: M. et Mme William Beach, Mr. Milton Lang, M. Yvon Bolduc, Mrs D. S. Farquharson, M. Paul Laframboise, M. Henri O. Cadorrette, Gobeille et Brouillette, Dr. Rodolphe Philie, M. Théophile Marché des Coupons, Mme A. P. Musgrave, M. Ovide Bertrand, M. Lucien St-Germain, M. Benoit Benoit, Mme Eugène Pagan.

Les personnes suivantes ont

UN CADEAU POUR M. JOHN BRACKEN Dans une dépêche datée de Québec le 28 février, la "Gazette" de Montréal, numéro du 29, rapporte que M. John Bracken, chef du parti conservateur-progressiste, "a reçu du Séminaire de Saint-Hyacinthe, qu'il visita récemment, une belle pièce de sculpture sur bois, preuve nouvelle, commenta-t-il, de l'hospitalité caractéristique du peuple canadien-français". Les Allemands rationnent le vin en France pour en extraire l'alcool dont ils ont un besoin urgent pour leurs armées. Huit villes américaines portent le nom d'Essos.

FRUITS ET LEGUMES Frais du jardin ORANGES No 288 douz. 29¢ Navet de Californie PAMPLEMOUSSES 5 pour 29¢ No 96 POMMES 4 lbs. 29¢ Stark No 1 BROCCOLI No 26 2 pour 25¢ CELERI No 48 2 pour 25¢ Pieds Jumbo TOMATES 35¢ Roges et mûres - Environ 1 lb. pqt cello PAIN ANN PAGE VITAMINE "B" Blanc, Blé entier ou Blé craquelé 2 pains 15¢ Brioches 15¢ "Hot Cross" Ann Page BEURRE SILVERBROOK PREMIERE CATEGORIE lb. 37¢ GRAISSE PURE MAPLE LEAF lb. 15¢ RELISH SUCRE AYLMER 15 ozs 22¢ THE NOIR Mélange Spécial 1/2 lb. 31¢ THE SALEDA Etiquette brune 1/2 lb. 39¢ MACARONI EN VRAC 3 lbs. 15¢ SAVON Palmolive 2 pains rég. 11¢ 3 pains géants 23¢ FARINE D'AVOINE OGILVIE 2 1/2 pnts 13¢ SUPER SUDS 1/2 pnt 20¢ MAGASINS A&P Propriété de The Great Atlantic & Pacific Tea Co. Ltd

“MY FRIEND FLICKA” UN FILM EN COULEURS AU THEATRE CORONA, VENDREDI ET SAMEDI

Second film au programme “They Came To Blow Up America”, avec George Sanders et Anna Sten.

Un grand film sensationnel “My Friend Flicka” qui prendra l’affiche au Corona vendredi et samedi, 3 et 4 mars, a été tourné en couleurs par les studios 20th Century Fox, tiré du roman de Mary O’Hara.

Ce roman a eu une carrière extraordinaire dans l’histoire de l’édition. A la tête des meilleurs livres en vente pendant plusieurs mois, il eut la distinction d’être choisi pour être publié par quatre des plus grands magazines d’Amérique.

Ce film est un très beau récit de la glorieuse histoire de l’ouest d’aujourd’hui. L’action se passe au cœur de l’Amérique et est des plus passionnantes, allant droit au cœur.

C’est une très belle composition qui intéressera tous les cinéphiles, comme elle a intéressé les milliers de lecteurs qui l’ont lu. La distribution comprend Roddy McDowall, un jeune artiste qui s’est fait une très belle carrière dans ce film. Mentionnons aussi Preston Foster, un autre artiste très bien connu des cinéphiles qui lui aussi saura vous intéresser par ses exploits et ses aventures en compagnie de la gentille Rita Johnson, sa partenaire.

Pour ne pas dévoiler l’histoire de ce film nous vous invitons à venir le voir et nous sommes convaincu que vous ne regretterez pas votre soirée passée au Corona, vendredi et samedi les 3 et 4 mars.

Enfin comme seconde attraction à ce programme, l’on verra “They Came to Blow Up America”, mettant en vedette George Sanders, Anna Sten, Ward Bond, Dennis Hoey et Sig Ruman.

Ce film traite des agissements de saboteurs nazis en Amérique. Les critiques les plus élogieuses de la presse canadienne ont accueilli ce film.

“They Came to Blow Up America” est un drame riche d’émotions qui révèle comment procédèrent les nazis pour envahir la production de guerre américaine et la lutte que leur livrent les agents du gouvernement.

George Sanders personnifie un renégat américain en Allemagne qui s’enrôle dans une école pour saboteurs. Le film nous fait passer d’émotion en émotion.

Sanders est d’abord presque découvert lorsqu’il devient amoureux d’une jeune fille allemande qui fait de l’espionnage. Plus tard la femme de l’homme à qui il a emprunté son identité le menace de le livrer à Gestapo. Anna Sten fait aussi partie de la distribution. En personnifiant une admiratrice fanatique du Fuehrer, Anna avait l’occasion de révéler le poison nazi qui pervertit l’âme. Dans “They Came to Blow Up America” elle personnifie le rôle d’une nazie qui fait de l’espionnage pour son pays.

Un sujet court complet et excellent programme double. Extra! — Vendredi soir, 4 mars, on verra sur la scène un grand concours d’amateurs. Ne manquez pas de venir applaudir nos amateurs locaux. Un spectacle des plus variés sera représenté à cette occasion.

Spécial! — Samedi soir, 11 mars on verra sur la scène Tommy Duchesne et ses Chevaliers, dans un spectacle complètement nouveau, comprenant: Chant, Musique, Sketches Comiques, Danseurs de gigue, Clog et Tap Dancers. C’est un spectacle de trois heures inclusivement.

Il ne faut pas oublier que Tommy Duchesne s’est acquis les services de Jeanne d’Arc Charlebois, qui sait si bien tenir son auditoire en suspens; aussi mentionnons Fernand Perron, le fameux “Merle Rouge” qui lui non plus ne donne pas sa place comme artiste de la scène et de la radio, enfin “Narcisse” qui agira comme maître de cérémonie et qui dévoilera ses talents d’artiste et de comédien.

Enfin l’ensemble réserve une soirée inoubliable. D’ailleurs tous les cinéphiles qui ont eu l’occasion d’assister aux spectacles Tommy Duchesne n’ont jamais regretté leur prix d’entrée, et il en sera de même samedi soir le 11 mars prochain, alors que cette même troupe vous entretiendra par son attraction et son vaudeville extraordinaire. On ne sera pas déçu de la soirée; bien au contraire on regrettera de n’y être pas venu.

N’oubliez pas de réserver maintenant vos billets à la Pharmacie Lanctôt, afin de se procurer de bons sièges. Les tournées de Tommy Duchesne sont toujours à prix populaires. Dites-le maintenant à vos amis. N’attendez pas à la dernière minute.

MIREILLE BALIN AU CORONA DIMANCHE LUNDI, LES 5 ET 6 MARS PROCHAIN

Second film au programme, “Chérie” avec Fernand Gravey et Mona Goya.

Le film “Coup de Feu”, qui prendra l’affiche au Corona, dimanche et lundi les 5 et 6 mars, est l’adaptation d’une nouvelle de Pouchère intitulée “Le Duel”.

Deux soldats, un officier et son subalterne, sont les meilleurs amis du monde, le premier tirant toujours l’autre du pétrin où l’enlissent ses frasques de plus en plus audacieuses. Un jour pourtant la note est trop forte, et l’officier intime à son inférieur d’avoir à payer toutes ses dettes de jeu. Le jeune homme n’a pas d’argent. L’autre lui en prêtera. Or, le jeune soldat a trahi sa confiance en se laissant aimer de l’amie de ce dernier. Le drame éclate et c’est le duel entre les deux hommes. Mais le jeune soldat ne tire pas. L’officier sera bien forcé de répondre sa revanche plus tard.

Mireille Balin, Raymond Rouleau, Aimé Clarion et Ginette Leclerc interprètent cette belle production avec un maximum d’intensité dramatique. La tension est toujours extrême. Les sentiments les plus divers agitent ces hommes et ces femmes.

Comme second film à ce même programme l’on verra “Chérie”, mettant en vedette Fernand Gravey, Mona Goya, Saint-Granier, et Marguerite Moreno. Ce film est d’un attrait tout particulier, autant que les personnages. Le film est mené à une allure légère qui ne manquera pas d’intéresser tous les cinéphiles présents au Corona dimanche et lundi prochain. Ce film est fortement recommandé par son action rapide et des plus mouvementées, ainsi que l’enchaînement de ses situations hilarantes. Nous sommes convaincus que cet admirable programme double sera apprécié de tous les cinéphiles qui seront au théâtre Corona ce soir-là. Il est hors de doute que c’est un des plus forts spectacles offerts cette saison durant le temps du Carême.

La Direction n’a rien négligé pour augmenter ses spectacles, car pour satisfaire ses nombreux clients du film français, elle s’est efforcée de leur présenter les programmes les plus appréciés. Comme sujet court, l’on verra les dernières actualités françaises filmées.

“MUMMY’S TOMB” ET “NIGHT MONSTER” AU MEME PROGRAMME AU CORONA MAR.-MER.-JEU.

La direction du théâtre a eu la main heureuse en pouvant se procurer deux films d’une valeur égale, c’est-à-dire en pouvant donner à ses clients deux films qui dépassent l’ordinaire. C’est ainsi que sera mis à l’affiche “Mummy’s Tomb”, mettant en vedette Lon Chaney, Dick Forand, Elyse Knox, Wallace Ford, John Hubbard, George Zucco et Trahan Bey.

Une malédiction d’après une légende égyptienne s’attacherait aux envahisseurs des tombeaux. Dick Forand, un archéologue, est la première victime et est assassiné en sa maison de la Nouvelle-Angleterre par la momie qui a été cachée dans le cimetière local. D’autres meurtres surviennent. Le neveu de l’archéologue et sa fiancée sont dangereusement menacés lorsque le mauvais sort s’acharne sur cette famille.

“The Mummy’s Tomb” a été adapté à l’écran par Griffin Jay et Henry Suher, d’après la nouvelle de Neil P. Varnick. La photographie a été confiée à Paul Robinson et la direction à Harold Young.

“Night Monster”, comme second film, mettant en vedette Bela Lugosi Lionel Atwill ainsi que plusieurs autres complète un programme tout à fait susceptible de satisfaire les cinéphiles qui aiment les films de mystère et d’horreur.

C’est une histoire de meurtre qui se déroule dans une vieille maison de campagne isolée. Lugosi et Atwill sont admirablement secondés par Irene Harvey, Nils Asther, Ralph Morgan et Janet Shaw.

Les amateurs de film mystérieux, confinant assez souvent à l’horreur, seront ici servis à sou-

hait, car Bela Lugosi se surpasse véritablement dans cette dernière de ses productions qui semble être l’épilogue de tout ce qu’il a fait de mystérieux et d’horrifiant jusqu’ici dans sa carrière bien fournie.

Les amateurs ne voudront certes pas manquer de se rendre en foule au Corona pour assister à cet excellent programme double.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

Les cours d’espagnol inaugurés par la Chambre de Commerce de Saint-Hyacinthe commenceront officiellement le jeudi soir 16 mars prochain, dans la salle de l’Hôtel de Ville.

M. Paul-E. Poirier, président de la Chambre de Commerce du District de Saint-Hyacinthe, ainsi que de la Fédération des Chambres de Commerce de la province, est parti hier pour la ville de Québec, où il se rend dans l’intérêt de la Fédération.

REMERCIEMENTS

La famille Zoël Chartier remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l’occasion du décès de Mme Zoël Chartier (Clara Lussier) soit par offrandes de messes, offrandes de fleurs, bouquets spirituels, visites à domicile, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit.

LE CONGRES EUCHARISTIQUE

Dimanche prochain, le 4 mars, à 8 h. 15 du soir, le public pourra entendre la seconde conférence de propagande qui sera donnée en rapport avec le Congrès Eucharistique de Saint-Hyacinthe, lequel aura lieu du 21 au 25 juin prochain.

Cette conférence sera diffusée du Poste CKAC

“ESCLAVES OU MAITRES CHEZ NOUS?”

La Coopération est à l’ordre du jour. Ouvriers, cultivateurs, tous veulent avoir des Coopératives. Lisez les journaux. Chaque soir, on parle du Mouvement Coopé-

ratif. Ici c’est une Caisse Populaire qui publie son bilan. Là c’est une Coopérative Agricole qui se fonde. Ailleurs on travaille à la mise sur pieds d’une Coopérative d’Habitations, ou encore on pense à un Magasin Coopératif; les Equipes d’Etudes réunissent déjà les intéressés.

L’idée de la Coopération fait son chemin. Elle a donné naissance à un mouvement puissant, se développe de jour en jour. C’est le peuple qui prend en mains ses propres affaires, qui veut devenir maître chez lui, sans révolte, sans violence.

Connaissez-vous les bienfaits du Mouvement Coopératif? Savez-vous que les Equipes d’Etudes assurent le sérieux, la solidité de ce Mouvement? Voulez-vous vous renseigner sur ce que d’autres ont fait dans ce domaine?

Une brochure de quarante-huit pages vient de paraître. Elle vous parlera de tous ces sujets. Vous y trouverez des faits et des

exemples recueillis par M. l’abbé J.-C. Leclaire, prêtre, professeur au Grand Séminaire de Saint-Hyacinthe, au cours d’un voyage d’études. Des leçons fort utiles au points de vue social terminent cette plaquette.

Lisez-la. Elle est en vente dans les principales librairies au prix minime de 10 cents l’unité, \$1.00 la douzaine.

ARRIVEE EN ANGLETERRE

La volontaire Denise Blanchard, du Service de l’Armée canadienne, fille de Mme Omer Blanchard, de Saint-Hyacinthe, vient d’arriver outremer, d’après une nouvelle publiée lundi dans les journaux de Montréal.

Mlle Blanchard s’enrôla en janvier 1943 et deux de ses frères font partie du Corps d’Aviation Royal Canadien.

FEU MME VVE E. BERGERON

A Saint-Hyacinthe, le 25 février, est décédée Mme Vve Eusèbe Bergeron, née Malvina Gaumond. Elle était âgée de 82 ans et laisse une fille, Mme Oza Larivière (Emma), de cette ville; un frère, M. J.-B. Gaumond, de Montréal, et trois sœurs, Mme Pierre Gadbois (Valérie) et Mme Victor Gadbois (Ozilda), toutes deux de Saint-Hyacinthe, ainsi que Mme Napoléon Armstrong (Adèle), de Saint-Joseph-sur-Yamaska.

La dépouille mortelle a été exposée chez son petit-fils, M. Ernest Beaulieu, 322 ave. de la Concorde, et les funérailles ont eu lieu lundi matin, à 8 h. 30, le 28 février, en l’église du Christ-Roi, suivie de l’inhumation dans le cimetière de la ville.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison René-J. Mongeau.

SOIREE SOCIALE LE 5 MARS, A LA SALLE DES BAZARS

Une grande soirée sociale, sous la présidence de S. E. Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, sera tenue, le dimanche, 5 mars prochain, à la salle des Bazaars de l’Hôtel-Dieu.

Une courte causerie sera donnée par M. Alphonse Bégin, directeur du journal “Le Travail”, organe officiel de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada.

Un intéressant film complètera le programme de la soirée. L’entrée est libre, tous sont invités. Les enfants au-dessous de seize ans ne seront cependant pas admis. Cette soirée commencera à 8 h. 15. Les portes de la salle seront ouvertes à 8 h.

“J’ai dit adieu à la Constipation!”

... et aussi, aux pilules et aux purgatifs violents. J’ai trouvé que ma constipation était due au manque de “volume”... et que le ALL-BRAN KELLOGG est une méthode merveilleuse d’attaquer la cause... et d’aider à la corriger!

Si c’est votre cas, cessez de “droguer” avec des purgatifs violents—au soulagement temporaire! Mangez du ALL-BRAN tous les jours, avec du lait ou avec d’autres céréales. Oh, mangez des muffins au ALL-BRAN tous les jours! Buvez beaucoup d’eau. Votre épicer le vend en boîtes de grandeurs commodes. Fabriqué par Kellogg à London, Canada.



THEATRE CORONA PROGRAMMES DE LA SEMAINE WEEKLY PROGRAMS. VENDREDI-SAMEDI MAR. 3-4. AN ASTOUNDING THRILLING, UNTOLD STORY! THEY CAME TO BLOW UP AMERICA! HAILED BY 40,000,000 READERS! MY FRIEND FLICKA in TECHNICOLOR! VENDREDI SOIR GRAND CONCOURS D’AMATEURS SHOW. SAMEDI, MATINÉE ET SOIRÉE SPECTACLE DE VAUDEVILLE SHOW.

THE SCREEN’S MASTER MENACE... Creates his newest and most paralyzing horror! LON CHANEY in THE MUMMY’S TOMB with DICK FORAN, John HUBBARD, Elyse KNOX, George ZUCCO, Wallace FORD, and... TURHAN BEY.

NIGHT MONSTER with BELA LUGOSI, LIONEL ATWILL, LEIF ERIKSON, and IRENE HERVEY, RALPH MORGAN, DON PORTER, NILS ASTHER, FRANK REICHER.

Dimanche et Lundi, 5 - 6 Mars -- Continuel Dimanche à partir de 1 hre. DEUX FEMMES DEUX HOMMES LE DUEL ÉTERNEL DE LA VIE! COUPS DE FEU. BALIN, ROULEAU, CLARION, LECLERC. FERNAND GRAVEY et MONA GOYA dans Chérie.

TOMMY DUCHESNE ET SES CHEVALIERS. Samedi Soir, 11 Mars à 8.30 heures. 3 Heures de Spectacle inoubliable et de Franche Gaieté! Réservez vos billets maintenant à la Pharmacie Lanctôt. N’attendez pas à la dernière minute. FERNAND PERRON gagnant de la Médaille d’Or. Musique - Chant - Sketchs comiques Danseurs de gigue - Tap-Dance.

LE CLAIRON

Deuxième Section

La campagne annuelle de la Croix-Rouge est commencée

Plus de 25.000 auxiliaires bénévoles se sont attelés à la tâche dans toute la province. — L'objectif pour notre province est de \$2,250,000. — Objectif national de \$10,000,000.

40 CENTS PAR DOLLAR SOUSCRIT POUR LES PRISONNIERS DE GUERRE

Dans tous les coins de la province de Québec, lundi dernier, plus de 25,000 auxiliaires bénévoles se sont mis à la tâche pour recueillir la somme de \$2,250,000, à l'occasion de l'ouverture officielle de la campagne annuelle de souscription de la Croix-Rouge canadienne.

Partout les organisateurs se montrent des plus confiants dans le succès de cette grande campagne. Ils espèrent que le public canadien, encore cette fois, sera aussi généreux que par les années passées.

À ce sujet, on fait remarquer que sur chaque dollar souscrit à la Croix-Rouge cette année, 40 cents iront aux prisonniers de guerre au moyen de colis de vivres. Il suffit de s'arrêter un instant sur les déclarations des prisonniers de guerre rapatriés depuis quelques semaines, pour pouvoir apprécier le travail de la Croix-Rouge dans les camps d'internement. Plusieurs ne sont-

ils pas allés jusqu'à dire que "sans la Croix-Rouge, des prisonniers de guerre en Allemagne seraient morts de faim".

Les dirigeants de la Croix-Rouge canadienne calculent que les colis de vivres destinés aux prisonniers de guerre constituent le plus important service de toute la Croix-Rouge. On s'attend à dépenser une somme de plus de \$5,500,000 à cette fin en 1944.

Depuis janvier 1941, on a préparé près de 7 millions de colis pour les prisonniers, au coût de plus de 15 millions de dollars. Chaque semaine, 100,000 colis sortent des entrepôts de la Croix-Rouge, à Montréal, Hamilton, Toronto, Windsor et Winnipeg. Et tout ce travail est effectué par des bénévoles.

L'objectif national est de \$10,000,000. Avec cette somme la Croix-Rouge pourra continuer à soutenir ses oeuvres en 1944. La campagne ouverte lundi se continue jusqu'au 15 mars prochain.

L'OEUVRE FECONDE DE LA CROIX-ROUGE

Des millions seront encore dépensés cette année pour aider les combattants.

Aujourd'hui même, un soldat est mort pour vous! OÙ? Qu'importe? Le sol qui a bu son sang est maintenant sacré.

Ce Canadien est mort parce qu'il croyait que notre Canada valait d'être défendu. Il s'est battu pour nous défendre, pour que nous jouissions de la sécurité et de la paix, pour que nous puissions vivre dans la joie et dans le confort d'un pays libre.

Beaucoup de combattants blessés survivent à leurs blessures. Si les pertes sont moins lourdes que parfois, c'est que la science de la médecine ont fait des progrès énormes.

Mais n'oublions pas que TOUS les combattants blessés ont besoin de NOTRE aide. Le sérum sanguin accompli de véritables miracles parmi les victimes de la guerre. Partout où des Canadiens risquent leur vie, il faut des réserves de sérum asséchées.

Et pour nos marins, nos soldats et nos aviateurs, il faut en abondance des pansements, des médicaments, des aliments spéciaux, des articles, de toutes sortes.

Le moins que nous puissions faire n'est-il pas de leur donner le nécessaire?

Fidèle à sa glorieuse mission humanitaire, la Croix-Rouge canadienne s'occupe partout et toujours de nos blessés.

Si vous connaissez un peu l'histoire de l'humanité, tâchez d'imaginer ce que seraient les guerres modernes si la Croix-Rouge n'existait pas. Après les batailles d'autrefois, des milliers et des milliers de blessés restaient là sans soins, entourés de souffrances inconcevables. Et personne ne s'occupait d'eux.

Ce sont des scènes que l'on ne voit plus de nos jours. Si loin que ce soit, le combattant blessé est secouru. La Croix-Rouge étend son action bienfaisante sur le monde entier.

C'est dire qu'en cette année 1944, les Canadiens ont des responsabilités plus lourdes que jamais. Car le monde entier est aujourd'hui menacé par les forces de la barbarie.

Ne pas nous laisser pas pris au dépourvu. On nous apprend que des combats encore plus sanglants auront lieu. Les souffrances seront indicibles.

Il faut donc que la Croix-Rouge canadienne — notre Croix-Rouge à tous — ait les moyens de faire sa part dans le conflit mondial.

La Croix-Rouge canadienne est votre déléguée personnelle. Elle envoie des vivres aux prisonniers de guerre en Europe et en Extrême-Orient. Elle procure du sérum sanguin aux médecins sur tous les champs de bataille. Elle fournit à nos troupes des fournitures médicales et chirurgicales. En un mot, la Croix-Rouge canadienne vous remplace là où vous ne pouvez aller personnellement, c'est-à-dire chez ceux qui souffrent de la guerre.

Notre devoir est bien tracé: il faut que chacun de nous donne le plus possible. N'oublions pas que nous sommes dans la cinquième année de la plus grande guerre de tous les temps.

Tous les Canadiens sont en guerre. Ceux qui ne donnent pas un fils ou un époux donnent au moins généreusement leur temps et leur énergie pour les combattants. Dans combien de foyers canadiens n'a-t-on pas reçu un message où se trouvaient ces mots terribles: "perdu", "tombé au champ d'honneur", ou "prisonnier de l'ennemi". Malgré ces drames hélas trop fréquents, ne sommes-nous pas plus privilégiés que les malheureuses populations de l'Europe.

Remercions le ciel de pouvoir donner, de pouvoir aider. Pour toutes ses oeuvres, la

LA RAFFINERIE DE SAINT-HILAIRE RECOIT DES VISITEURS

Les agents de la compagnie Cockshutt Plow visitent en détail la nouvelle usine betteravière.

Le gérant de la succursale montréalaise de la firme industrielle Cockshutt Plow Company, M. J. McQuat, a visité ces jours derniers l'usine betteravière de Saint-Hilaire, accompagné d'une trentaine d'agents locaux de cette compagnie.

Passant par tous les entrepôts, les visiteurs ont constaté les progrès de la construction et de l'aménagement de la raffinerie. Ils sont grandement intéressés aux renseignements qui leur ont été donnés par M. E. Allen et M. L. C. Roy, respectivement gérant et assistant-gérant de la raffinerie, sur la technique de l'extraction du sucre et la fabrication des sous-produits tels que la mélasse et la pulpe de betterave.

Plusieurs agents de la firme Cockshutt sont des cultivateurs de la région métropolitaine intéressés à la culture de la betterave sucrière; ils ont profité de leur passage à l'usine pour signer des contrats par lesquels ils se sont engagés à en cultiver des étendues variant de 2 à 10 acres.

Les agriculteurs manifestent de plus en plus d'intérêt à l'organisation de l'industrie betteravière. On signale que les régions agronomiques des Trois-Rivières et de Saint-Hyacinthe ont atteint l'objectif fixé. Un intérêt aussi intense se manifeste dans les comités de Nicolet, de Châteauguay et de Deux-Montagnes où tout indique que les superficies cultivées dépasseront les prévisions.

L'administration de la Raffinerie de Saint-Hilaire étudie en ce moment un plan de distribution équitable des machines dans chaque comté intéressé à la culture de la betterave à sucre afin qu'aucun retard ne survienne dans l'exécution des opérations culturales.

Ce plan de distribution doit être basé sur le nombre de producteurs dans chaque comté et l'étendue cultivée en betteraves. Si chaque groupe doit avoir à sa disposition le nombre d'instruments aratoires requis, il importe que l'administration de la Raffinerie soit fixée le plus tôt possible quant à l'étendue cultivée et la quantité de producteurs dans chaque paroisse. Les cultivateurs décidés à introduire cette culture payante sur leur ferme sont invités à communiquer sans délai avec l'agronome de leur division ou l'instructeur régional en culture de betteraves à sucre, afin de définir l'étendue à contracter.

UNE BONNE NOUVELLE POUR LES CULTIVATEURS

\$200,000 pour doubler l'emploi de la pierre à chaux en Agriculture.

Le ministre de l'Agriculture, l'hon. Adélard Godbout, a annoncé récemment aux représentants de la presse que son département avait pris les mesures nécessaires afin d'assurer aux cultivateurs toute la pierre à chaux dont ils auront besoin en 1944. C'est une nouvelle qui ne manquera pas d'intéresser la classe agricole.

"En 1943, a déclaré le ministre, des commandes de pierre à chaux pour fins agricoles ont dépassé la capacité de production des carrières parce que celles-ci disposaient d'un outillage insuffisant et manquaient de main-d'oeuvre. La consommation qui avait atteint 150,000 tonnes en 1942 dépassait à 135,000 tonnes en 1943. Or, les cultivateurs en ont demandé 200,000 tonnes. Ils auront entière satisfaction cette année, car nous avons pris les moyens de faciliter l'achat de machines puissantes, si bien que la production sera doublée et même triplée dans certains cas."

"La valeur de la pierre à chaux, explique M. Godbout, comme correctif de l'acidité du sol est fort bien comprise par nos cultivateurs. Ils désirent produire plus de légumineuses pour suppléer à la rareté des protéines du commerce et augmenter d'autant la fertilité de leurs terres. Ils savent que le trèfle et la luzerne ne viennent bien que dans les sols dont l'acidité a été neutralisée par des amendements calcaires. Une politique d'assistance au développement des centres de broyage permettra de répondre aux demandes croissantes des agriculteurs; il va de soi que le plafond établi par le gouvernement fédéral en 1941 sur le prix de vente à la tonne n'est pas modifié."

"En 1932, nous avions inauguré une forme d'aide substantielle au transport de la pierre broyée; le Ministère de l'Agriculture continuera de payer les frais de transport jusqu'à concurrence de \$150 la tonne. Le fédéral a contribué à solder la moitié des frais de transport l'an dernier; j'ai tout lieu de croire qu'il en fera autant cette année. Je profite de l'occasion pour rappeler que d'après les réclamations reçues par le Service de la Grande Culture, qui administre cette aide à l'agriculture, seulement 31,700 tonnes furent utilisées en 1932, et 49,483 en 1940. Depuis que la guerre a stimulé la production intensive, les commandes ont augmenté d'environ 50,000 tonnes par an. Vous avez là une preuve évidente que nos terriens s'appliquent sérieusement à l'amélioration foncière de leurs champs afin de récolter davantage et de grossir proportionnellement leur cheptel. Pour eux et pour la province, c'est un excellent placement. Voilà pourquoi cette année une somme de \$200,000 sera dépensée pour faciliter à tous les cultivateurs de progrès l'exécution de leurs projets."

SUPERBES REALISATIONS DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Le premier ministre de la province loue le patriotisme et l'esprit de travail de nos agriculteurs. — Coopératives régionales qui ont élevé leur chiffre d'affaires à 29 millions.

1943 a été une des années les plus fructueuses dans nos annales agricoles et dans l'histoire du ministère de l'agriculture, dit le rapport de 1942 du ministre de l'agriculture que l'hon. Adélard Godbout, premier ministre, a présenté à l'assemblée législative cette semaine.

Le premier ministre et ministre de l'agriculture, dans ce document public, rend hommage aux cultivateurs de la province dans les termes suivants: "Leur patriotisme, leur esprit de travail et d'initiative ont permis à nos agriculteurs de vaincre de nombreuses difficultés et de nous assurer une récolte considérablement augmentée tant en volume qu'en valeur". Voici quelques-uns des faits révélés par le rapport:

Les coopératives régionales de cultivateurs ont élevé leur chiffre d'affaires à 29 millions de dollars et la coopérative fédérée à 23 millions. Le nombre des comités paroissiaux pour intensifier la production agricole a été portée à 920.

Des politiques nouvelles ont été inaugurées, entre autres: Concours de grains mélangés; prime à la production laitière; agrandissement des terres; assistance aux éleveurs pour l'amélioration de leurs troupeaux; aide aux comités coopératifs; développement de la culture de la betterave à sucre, etc. 32.6 pour cent de plus de bovins; 37.6 pour cent de plus de veaux; 24.6 pour cent de plus d'agneaux; 4.8 pour cent de plus de pores.

Le nombre des coopératives agricoles a été porté de 413 à 461. La production du fromage a augmenté de 114 pour cent.

Les cercles de fermières forment 22 fédérations comptant 50,000 membres.

Les cercles de jeunes agriculteurs, qui atteignent le nombre de 136, comprennent 3,205 membres. Les sociétés agricoles comptent 29,510 membres, soit une augmentation de 4,504 en un an.

L'industrie laitière comprend 1,105 établissements, répartis comme suit: 509 beurrieres; 322 fromageries; 224 fabriques combinées (beurre et fromage), 17 usines de crème glacée, etc.

Le rapport de l'Office du drainage nous apprend que 39 cours d'eau ont été améliorés et que des travaux sont en cours sur 22 autres.

UN COMMUNIQUE DU MINISTRE DES POSTES

Postez vos correspondances de Pâques pour outre-mer au plus tard au début de mars.

Plus les correspondances de Pâques seront postées de bonne heure cette année, plus elles auront de chances de parvenir à temps, car les conditions de guerre requièrent un délai raisonnable entre la mise à la poste et la livraison. Le Dimanche de Pâques tombe le 9 avril cette année, et même si le 1er mars — soit cinq semaines auparavant — est fixé comme la dernière date de dépôt des correspondances de Pâques pour être raisonnablement certain qu'elles parviendront à destination pour le jour de Pâques, le public est prié de ne pas attendre à la dernière minute.

Le ministre des Postes, M. Mullock, fait de nouveau remarquer que le Service postal a encore à faire face à un énorme volume de correspondances, à la question épineuse des moyens de transport, aux dangers de la traversée de l'Atlantique, sans compter les conditions atmosphériques défavorables d'hiver auxquelles on est en butte pour le transport de destination par avion au Royaume-Uni et en Méditerranée.

Le courrier est reconnu comme l'un des facteurs les plus puissants pour maintenir un excellent moral chez nos troupes. On ne devrait pas laisser passer Pâques ou une autre fête, ou un anniversaire de naissance, sans envoyer un message ou un cadeau de circonstance à un parent ou un ami en adresse actif.

Bien adresser ses correspondances et emballer solidement ses colis, voilà ce qui aide le Poste à transmettre le courrier à nos forces armées outre-mer.

L'EMPLOI EFFICACE DES INSTITUTEURS

Ottawa nomme M. Léo Guindon membre du comité.

M. Léo Guindon, de Montréal, a été nommé à un comité sur l'emploi des instituteurs et institutrices au cours de la guerre. C'est ce qu'annonçait aujourd'hui l'honorable Humphrey Mitchell, ministre du Travail.

Ce comité fut récemment établi pour conseiller le Ministre sur l'emploi efficace du personnel linéaire de la profession enseignante. Vu la menace de pénurie, les instituteurs doivent maintenant obtenir un permis spécial du Service sélectif avant de quitter leur profession.

M. Arthur MacNamara, directeur du Service sélectif national, est le président du Comité. Parmi les autres membres l'on remarque Mlle Beryl Truax, de Montréal; le Dr C. N. Crutchfield, de Shawinigan Falls; M. R. E. Shaul, d'Edmonton; M. Frank Patten, d'Ottawa, et M. O. V. B. Miller, de Montréal.

LISEZ LE "CLAIRON"



"Tout le monde donne à LA CROIX-ROUGE!"

"Et, crois-moi, je donnerai moi aussi. J'ai été soigné par ses gardes-malades. J'ai connu des copains qui ont été arrachés à la mort, sur les champs de bataille, grâce au sérum sanguin de la Croix-Rouge. J'ai causé avec des prisonniers de guerre qui seraient morts de faim sans les colis de vivres de la

Croix-Rouge. Certain que je donnerai. Je suis sûr qu'il n'y aura pas un Canadien qui ne voudra faire sa part pour soutenir cette oeuvre humanitaire".

C'est évidemment en temps de guerre que l'oeuvre de la Croix-Rouge est le plus considérable. Elle doit assumer aujourd'hui la plus lourde tâche qui lui ait jamais été imposée, et les besoins vont grandissant. Elle compte sur vous. Fournissez-lui les moyens de remplir ses hautes fonctions humanitaires. Toute contribution compte. N'attendez pas qu'on vous sollicite. Faites parvenir votre souscription à l'adresse indiquée ci-dessous. Soyez généreux.

- Services de la CROIX-ROUGE**
- Gardes-malades
 - Volontaires
 - Cliniques des donneurs de sang
 - Colis aux prisonniers de guerre
 - Ambulances
 - Instruments de chirurgie
 - Médicaments
 - Service de renseignements pour les prisonniers
 - Secours aux soldats
 - Secours aux équipages de la marine marchande
 - Secours aux sinistrés
 - Service de renseignements pour les civils
 - Instruction des volontaires
 - Vivres aux Alliés
 - Secours aux civils
 - Équipement mobile

LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

Les besoins vont grandissant... DONNONS!

HOTEL DE VILLE TEL. 126 SAINT-HYACINTHE

NOS RELIGIEUX AUX INDES

Les soldats canadiens rencontrent le Frère Flavien originaire de St-Louis de Bonsecours.

Les Canadiens qui quittent l'Amérique du Nord pour aller combattre sur les autres continents, sont presque toujours certains d'y rencontrer des concitoyens. Cela est vrai même dans les jungles de la frontière indo-birmane, nous diront un groupe d'aviateurs du C.A.R.C., servant dans la R. AF., en Asie méridionale.

Dans une ville peu éloignée des lignes japonaises, se trouvent, en effet, trois religieux canadiens-français de la congrégation de Sainte-Croix, qui sont partis du Canada, il y a plusieurs années, pour venir évangéliser les Hindous. Il y a aussi d'autres membres de cette communauté dans la province du Bengale, et tous sont bien connus des aviateurs canadiens.

Le Père Clément, c.s.c., a quitté Ville Saint-Laurent, Montréal, il y a 27 ans, pour se rendre aux Indes, et depuis il n'est allé qu'une seule fois dans sa ville natale. Il est curé à la cathédrale Sainte-Croix, sise dans un petit port de mer de l'est du Bengale. Cette église, construite il y a plus d'un siècle par les pères de St-Augustin d'Allemagne, a été remise à neuf récemment par les religieux canadiens-français qui la desservent depuis une cinquantaine d'années.

Les Frères Flavien et Martin, deux religieux enseignants, qui se sont admirablement dévoués durant la dernière famine dans l'est de l'Inde, sont tous deux très fiers de leur école qui porte le nom de St-Placide et de leur église paroissiale qui compte quelque 600 paroissiens. Le Frère Flavien n'a pas revu son village natal, St-Louis de Bonsecours, près de St-Hyacinthe (Qué.), depuis 12 ans et le frère Martin n'est retourné qu'une fois dans son patelin, Farnham (Qué.), en l'espace de 17 ans.

Il y a également des missionnaires baptistes et méthodistes canadiens ainsi qu'un représentant de la Y.M.C.A. Tous font un accueil cordial et sincère aux membres du C.A.R.C.

NE NOUS FAISONS PAS D'ILLUSIONS



LA DÉTE HUMAINE EST TRAQUÉE, SOIT? MAIS ELLE EST ENCORE ASSEZ PUISSANTE POUR VENDRE SA PEAU UN JOUR! (1944)

SOUVENIRS DU PASSE

CE QUE PUBLIAIT LE CLAIRON EN

1917

MARS le 30. — CATHEDRALE. — Naissances: Mars 23, Marie-Antoinette-Gabrielle, fille d'Oza Larivière et d'Emma Bergeron. — Mars 25, Joseph-Gérard-Charles-Auguste, fils d'Arthur Frémier et Alma Lapointe. — Mars 22, Marie-Rolande-Irène, fille de Joseph Fafard et Marie-Anne Robitaille. — Mars 27, Marie-Jeanne-Dolores, fille de Georges Champeaux et Maria Labelle. — DECES: Mars 23, Siméon Coré, dit Laroche, fils de feu Joseph Coré, dit Laroche, et de feu Marie Arpin, 82 ans; Médéric Deslandes, épouse de Desiré Pelletier, 43 ans; Ernestine Blanchard, épouse d'Onésiphore Phaneuf, 24 ans. — Mars 24, André, fils d'Hormidas Desroches et Eveline Patenaude, 2 ans; Eugène, fils d'Hyacinthe Brunette et Anna Montreuil, 3 ans. — Mars 26, Alvine Caron, épouse d'Hormidas Boyer, 45 ans; Adélar Arpin, époux de Rachel Guillerie, 32 ans. — Mars 28, Osiar, fils de feu Michel Fabre et de Marie Vincent, 49 ans. — Mars 28, Azarie Sincennes, époux de Rose-Delima Gagnon, 71 ans. — M. J. B. Louis Mailhot, époux de Dame Louise Phaneuf, est décédé le 20 à l'âge de 81 ans. Ses funérailles ont eu lieu en la Cathédrale. Les porteurs étaient MM. François Fecteau, Damase Trottiar, Joseph Leduc, Fortunat Harnois, Félix McDuff et Michel Beaufort. — Comme par les années passées la débacle a fait des dégâts à Saint-Hyacinthe. Les rues Saint-Louis, St-Pascal, Ste-Marguerite, St-Michel et autres ont été inondées. La digue du Rapide-Plat a été emportée sur une longueur de 100 pieds. — On annonce, pour le 16 avril, les mariages de M. J. Adrien Brodeur, fils de M. Alfred Brodeur, avec Mlle Hélène Dufresne, fille de M. Albert Dufresne, et M. Philippe Cusson, de St-Liboire, avec Mlle Edvilda Désautels, fille de M. Joseph Désautels de St-Valérien. — M. J. A. Rouleau, ancien typographe au Clairon et actuellement commis à la banque d'Hochelega, Côte St-Paul, Montréal, est venu passer son congé de Paques à St-Hyacinthe. — M. Henri Daigle, ancien typographe au Clairon et actuellement commis à la banque d'Hochelega, Côte St-Paul, Montréal, est venu passer son congé de Paques à St-Hyacinthe.

Clément Marchessault et Rosalie Gravel, 75 ans; Jean, fils d'Osiar Normand et Valéda Caouette, 3 ans. — Avril 4, Emma Vincent épouse de Cyrien Gladi, 78 ans. — Avril 5, Agathe, fille de Téséphore Brodeur et d'Emélia Lefebvre, 2 ans et 6 mois. — Avril 7, Marcelle, fille d'Arthur Bélanger et Eugénie Ledoux, 13 mois. — Avril 10, Guy, fils d'Anthime Lamoureux et Graziella Picard. — NOTRE-DAME DU ROSAIRE. — Naissances: Avril 1, Joseph-Pierre-Marcel, fils d'Oscar Villeneuve et Léontine Doré. — Avril 2, Joseph-Arthur, fils de Joseph Messier et Georgiana Perron. — Avril 8, Marie-Solange-Gilberte, fille d'Adrien Corbeil et Anna Galipeau; Régina-Marie-Louise-Olivette, fille de Louis Morissette et Régina Dulude. — On annonce pour le 28 courant le mariage de M. Théobald Bissonnette, fils de M. Joseph Bissonnette, avec Mlle Eva Leduc, fille de M. Joseph Leduc. — M. Azarie Bernard est décédé mercredi à l'âge de 78 ans. Lui survivent, sa deuxième femme née Méline Gauthier; une fille, Mme Nockel, de Montréal, et un frère résidant à Nashua. — La salle de pool de M. Emile Bouchard, qui avait été détruite par un incendie, est maintenant réouverte au public amateur. — MM. J. L. Cormier, shérif, Eusebe Bourgeois, huissier, J. A. Rouleau, comptable, et A. Pominville ont assisté, à Sherbrooke, à la convention de la Haute Cour de Québec des Forestiers Indépendants. M. J. A. Rouleau a été nommé auditeur de la Haute Cour et M. J. L. Cormier, délégué à la prochaine convention de Toronto. — Mme U. Beauvoier, née Elvina Tanguay et épouse de M. Beauvoier, de la société Beauvoier & Lalime, est décédée dans la nuit du 10 courant. — M. Henri Daigle, ancien typographe au Clairon et actuellement commis à la banque d'Hochelega, Côte St-Paul, Montréal, est venu passer son congé de Paques à St-Hyacinthe.

AVRIL le 6. — Mme Harper W. Shields (Marguerite E. Payan, résidente, 140 rue Girouard. — C'est jeudi prochain, le 12 avril, que M. Camille Duguy, célèbre baryton canadien-français, donnera son récital au théâtre Corona. — AVRIL le 13. — CATHEDRALE. — Naissances: Mars 23, Pierre-Victor-Laurent, fils de Victor Sylvestre et de Rosilda Lafrance. — Mars 30, Joseph-Wilfrid-Oliva, fils de Baptiste Desrochers et d'Angelina Bélanger; Joseph-Roger-Antoine, fils d'Arthur Piuze et Eliza Pelletier. — Avril 1, Joseph-Maurice-Gaston, fils d'Adélar Côté et Georgiana Forand; Marie-Yvette-Alfreda, fille d'Elzear Gauthier et Adéla Bourgeois; Joseph-Ernest-Rolland, fils de Siméon Caouette et Laura Maheu. — Avril 3, Marie-Marguerite-Juliette, fille de Albert Dufresne et Clarinda Lamontagne. — Avril 3, Joseph-Lucien, Romeo-Paul, fils de Lorenzo Dusault et de Fédora Bachand; Marie-Carmen-Pauline, fille d'Armand Primeau et Yvonne Morin. — DECES: Mars 31, Agathe, fille de Charles-Edouard Paulhus et Joséphine Benoit, 1 mois. — Avril, 2, Philomène, fille de feu

LES TUBES DE PATE DENTIFRICE

On n'exige plus la remise des tubes usagés.

Lorsqu'on achetait de la crème à raser ou de la pâte dentifrice, il était nécessaire de remettre un tube usagé.

Etant donné qu'on a réduit la quantité d'étain employée dans la fabrication des tubes flexibles, le pourcentage de l'étain récupéré à même les tubes usagés est tombé à moins de 15 pour cent de la pesanture nette.

C'est pourquoi les autorités de la Commission des prix et du commerce ont abrogé leur réglementation sur la remise des tubes flexibles usagés.

D'après une dépêche d'Ottawa, tous les tubes usagés récupérés jusqu'ici atteignent un pesanture de 400,000 livres environ, dont 90,000 livres d'étain pur.

LISEZ LE "CLAIRON"

QUEBEC VERRA A REGLER LE PROBLEME DU LOGEMENT

L'Hon. Adélar Godbout annonce un plan à cet effet. — Construction et ménagement de nouvelles habitations.

Suivant une déclaration de l'Hon. Adélar Godbout à l'Assemblée Législative, mercredi, le gouvernement de la province prépare un plan coopératif avec le fédéral et les municipalités, en vue de régler le problème du logement par la construction et l'aménagement de nouvelles habitations.

"Nous déplorons le fait que le nombre de propriétaires soit si peu considérable dans la province et nous voulons l'augmenter, car les propriétaires sont toujours les premiers citoyens à réagir contre les idées mauvaises qui se répandent partout dans le monde aux époques de crise."

Dans le discours du Trône, qui commente le programme ministériel, le gouvernement Godbout a annoncé un projet de loi dont le but est de remédier au problème du logement.

Le Gouvernement, a dit M. Godbout, n'a pas attendu les recommandations du chef de l'Opposition pour aller de l'avant. "Un des principaux articles du programme du parti de l'Opposition était la construction de logements salubres. Or, le chef de l'Opposition peut-il dire dans quelle partie de la province, de 1936 à 1939, son gouvernement a construit, non pas une habitation, mais même un tambour?"

LA FREGATE EST LE NAVIRE PAR EXCELLENCE

Née des exigences de la guerre, elle est suprême contre les sous-marins ennemis.

On parle beaucoup de la frégate actuellement. On commence à connaître ce navire de guerre même en dehors des cercles de la Marine. La frégate est née des exigences de la guerre et elle servira dans notre Marine d'une manière très efficace contre le sous-marin et aussi comme navire d'escorte et de combat. D'ailleurs, n'a-t-elle pas à maintenir une tradition maritime louable, si l'on songe qu'elle avait su se rendre utile dans les engagements navals du fameux amiral Lord Nelson. En effet, celui-ci utilisait les services de la frégate aussi souvent que possible et malgré son tonnage plutôt léger, il n'hésitait pas à l'envoyer au combat. Lord Nelson avait supplié le gouvernement — en maintes occasions — de lui accorder plus de frégates. Ce n'est qu'après Trafalgar que son désir fut réalisé et malheureusement il n'était plus là pour en bénéficier. Un nombre sans précédent de frégates furent obtenues par la Marine et sur ce nombre une certaine quantité avait été prise à l'ennemi.

La frégate continua sa course — si l'on peut s'exprimer ainsi — dans l'histoire maritime et si elle a subi les changements et les améliorations de notre temps, elle a toujours gardé une ligne élégante et son armement, plus considérable qu'autrefois, lui permet cependant d'être encore plus rapide et de tenir la mer avec un équilibre parfait.

Par les soins du gouvernement canadien la frégate ajoutera à notre Marine les exploits nouveaux qui ne pourront que s'harmoniser à la tradition et rendre justice à la valeur et au courage des équipages d'aujourd'hui. Ces équipages sont composés d'hommes jeunes et vigoureux qui sont en train d'écrire eux-mêmes une page d'histoire.

On se souviendra sans doute du lancement de la frégate canadienne à laquelle on a donné le nom d'une de nos plus jolies villes du Québec, une cité en plein progrès, "VALLEYFIELD".

Ce fut une grande fête ce jour-là et tous les citoyens ont accueilli la nouvelle avec joie. Le baptême de la frégate donna lieu à une émouvante cérémonie à laquelle monseigneur Léger, curé de la cathédrale, sut apporter le charme de sa parole et l'efficacité de sa bénédiction, demandant au ciel de protéger le navire et son équipage contre tous les dangers de la mer et aussi contre l'action de l'ennemi.

La frégate "VALLEYFIELD" compte parmi son équipage de qualité plusieurs Canadiens français: le premier maître J. Lavolette, de Montréal; le second maître mécanicien Paul Gauthier, de Montréal; le second maître chauffeur R. Bouthillier, de Cornwall, Ontario; le chauffeur Jacques Deslauriers, de Farnham, P. Q.; le second maître Hector Therrien, de Cornwall, Ontario; le second maître chauffeur P.-E. Mailloux, de Montréal; le chauffeur H. Daoust, de Williamstown, Ont.; le matelot breveté Georges Boucher, de Montréal; le chauffeur Laurent Desoit de Montréal; le matelot R.-A. Guibault, de Montréal; le matelot breveté A. Braut, de Montréal; le matelot E. Fortin, de Montréal; le matelot Gérard Larivière, de Montréal; le matelot breveté J.-R. Nadeau, de Québec; le chauffeur A. Robert, de Montréal. Tous ces membres de l'équipage font partie de la Réserve Volontaire de la Marine royale canadienne.

Ce qui ne gêne rien, le premier maître mécanicien de la frégate "VALLEYFIELD", Blair Menzies, R.C.N.V.R., fils de M. et Mme J.-B. Menzies, 4347, rue Draper, à Notre-Dame de Grâce, Montréal, a étudié au Galt Institute, de Valleyfield. C'est donc un des fils adoptifs de cette ville industrielle qui se trouve à bord, surveillant le destin des bouilloires, le mystère des soupapes, et la danse des pistons. Enrôlé dans la

Marine en 1942, venant directement de la Dominion Engineering Co., de Lachine, Blair Menzies, aussi pris du service au H.M.C.S. "CORNWALLIS" et au H.M.C.S. "STADACONA" ainsi qu'à bord de la H.M.C.S. "LETHBRIDGE". Son beau-frère, le lieutenant R. M. Drennan, de la Réserve Volontaire de la Marine royale canadienne, a pris du service dans la Royal Navy.

Les délégués, au lancement du navire, avaient fait la connaissance du lieutenant-commandant D.-T. English, R.C.N.R., un homme d'expérience et de grande valeur qui voyage en mer depuis quarante-cinq ans. Tout le monde a su admirer la discrétion et la gentillesse du maître du bord qui n'avait de bons mots que pour les membres de son équipage, avec lesquels il se promet d'ailleurs de rendre les citoyens de Valleyfield désormais très fiers de la frégate de ce nom.

SIX MILLIONS DE MORTS

Environ six millions d'hommes sont morts sur le champ de bataille, de 1939 à la fin de 1943, d'après une estimation des Statisticiens de la Metropolitan Life Insurance Company. La perte totale de vies est encore intérieure à celle de la première Guerre Mondiale, alors qu'elle s'éleva à 7 millions et demi. "A peu près les trois-quarts des

morts de la guerre actuelle sont des Allemands et des Russes", rapportent les statisticiens. "Pour chacune de ces deux nations, les victimes se chiffrent à plus de deux millions, et l'une et l'autre ont presque certainement souffert plus qu'au cours de la première Guerre Mondiale. Sauf pour le Japon et, peut-être aussi, pour la Roumanie et pour la Grèce, les pertes que les autres pays ont subies sur le champ de bataille, dans la guerre actuelle, restent bien au-dessous de celles de la première Guerre Mondiale."

Faisant une comparaison entre les pertes subies en 1943, la quatrième année de la guerre, et celles de 1918, la période correspondante de la première guerre, les statisticiens prétendent que les pertes survenues sur le champ de bataille, l'an dernier, soit deux millions d'hommes, furent à peu près deux fois plus élevées qu'en 1918. "Cette comparaison, toutefois, n'est pas tout à fait juste", ajoutent-ils, "car les belligérents en question ne furent pas les mêmes dans tous les cas, et de plus, la dernière Guerre Mondiale ne se continua que pendant 10 mois et demi en 1918."

Parmi les nations qui se battirent pendant les 2 périodes, l'an dernier l'Allemagne a subi des pertes bien plus lourdes que celles que, elle-même et l'Autriche-Hongrie, subirent ensemble, en 1918. Quant aux autres nations, leurs pertes de l'an dernier ont été moindres."

POUR AMELIORER LES PATURAGES

M. Adrien Morin, sous-ministre adjoint de l'Agriculture, annonce la parution de la circulaire No 119 intitulée: "Recommandations du Comité Provincial des Pâturages". L'ouvrage est destiné à tous les cultivateurs qui veulent avoir des pâturages plus fertiles et capables de donner une nourriture abondante et riche à un plus grand nombre d'animaux. On y trouve ce qu'il faut savoir sur les modes d'amélioration, l'établissement, la gestion, et les récoltes supplémentaires des pâturages. Les recommandations ont été dressées par un comité provincial que préside le professeur L.-C. Raymond, du Collège MacDonald, et dont font partie dix-sept techniciens agricoles choisis parmi le personnel des ministères fédéral et provincial de l'Agriculture, des écoles supérieures, des fermes expérimentales, M. B. L'espérance en est le secrétaire. Selon ces experts, en améliorant ses pâturages, Québec peut garder plus de bestiaux et des milliers d'acres pourront être consacrés à des cultures plus intensives. La circulaire 119 est distribuée gratuitement par le Service de l'Information du ministère de l'Agriculture.

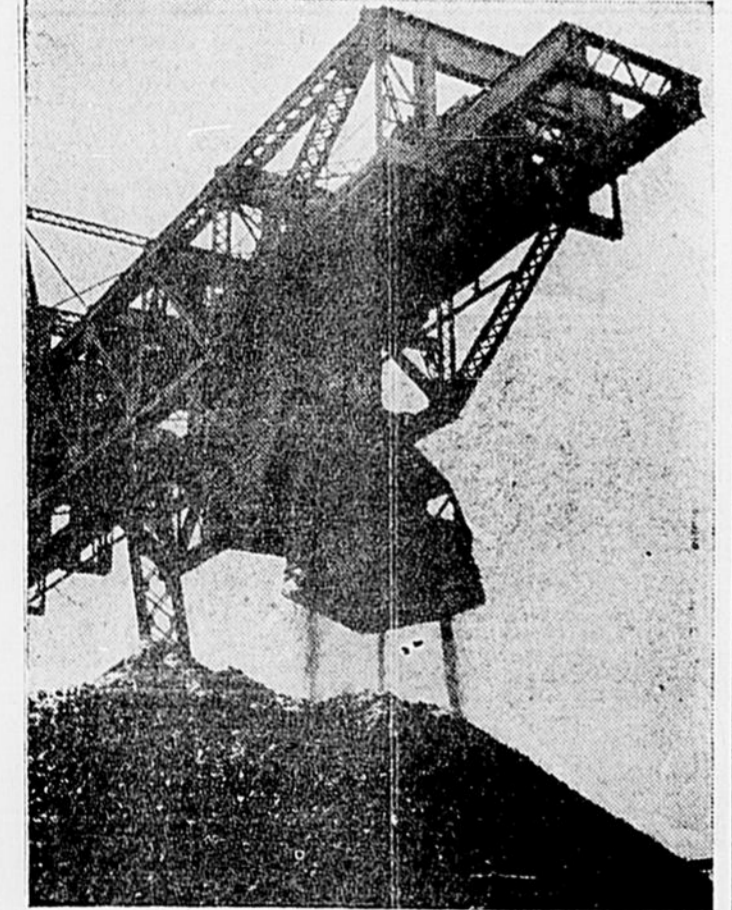
LISEZ LE "CLAIRON"

Le Canada a produit 18,894,178 barils de farine en 1941 comparativement à 16,254,921 en 1940. Près d'un tiers de la population de l'Australie habite Melbourne et Sydney.

Advertisement for SWEET CAPORAL CIGARETTES featuring an illustration of a soldier in uniform and a pack of cigarettes. The text reads: "CIGARETTES SWEET CAPORAL" and "La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé".

Large advertisement titled "Le COÛT de la VIE" (The Cost of Living). It features a cartoon character holding a balloon labeled "LE COÛT DE LA VIE ET LES IMPÔTS" (The Cost of Living and Taxes). Another cartoon character is shown falling from a balloon labeled "TAUX POUR L'ÉLECTRICITÉ" (Electricity Rates). A line graph shows the "COST OF LIVING" (COUT DE LA VIE) rising from 100 in 1914 to 150 in 1940, while the "COST OF ELECTRICAL SERVICE" (COUT DU SERVICE ELECTRICITE) remains relatively flat around 50. Text explains that electricity rates have decreased over time despite the overall increase in the cost of living. The advertisement is signed "Appartenant à ceux qu'elle sert" and "SOUTHERN POWER CANADA".

Le C.P.R. et la disette du charbon



ON a déchargé à Fort-William, Ontario, dans les cours de charbon, du Pacifique Canadien, pendant la dernière période de navigation sur les Grands Lacs, 1,224,000 tonnes de charbon bitumineux américain, pour élargir le crissement du combustible dans l'ouest canadien. C'est à l'aide de deux ponts mobiles, semblables à celui que l'on voit ci-haut, ponts munis de monte-charge "une capacité de 10 tonnes, que l'on a déchargé cette immense quantité de charbon dans les cours du Pacifique Canadien, à Fort-William. M. H.-H. Enman, contrôleur général du charbon au Pacifique Canadien, a déclaré que la compagnie avait importé ce charbon des Etats-Unis après entente avec le gouvernement canadien. De la quantité totale de charbon importée, 1,050,000 tonnes furent utilisées, par le C.P.R., tandis que 175,000 tonnes étaient distribuées à d'autres usagers. Si on se base sur le nombre de livres de charbon requis pour tirer 1,000 tonnes de marchandise par mille, la part de charbon du C.P.R. représente environ un tiers de 14,985,714,000 tonnes-milles en transport de marchandises et de voyageurs, ou environ un tiers des tonnes-milles transportées sur les lignes du réseau de l'ouest, en 1943.



SOUS L'ABAT-JOUR

LES CONSEILS HEBDOMADAIRES DE FLORE CHAPUT

Chère amie, Il ne faut pas vous en faire pour si peu. La beauté physique est sans doute extrêmement importante pour conserver l'admiration de l'être humain qu'est un mari; mais il y a aussi, et avant tout, la beauté morale: la bonté, le dévouement, la sincérité, la loyauté. Avec ces qualités — que vous possédez, j'en suis certaine — il vous est toujours possible d'atteindre une bonne moyenne, même si vous êtes plus ou moins favorisée par nature.

m'en donner des nouvelles dans deux ou trois mois? Voici l'essai en question: nettoyez-vous — tous les soirs scrupuleusement — soit avec l'huile des Orientales ou la Mousse au Citron selon votre cas. Rincez-vous ensuite à l'eau courante. Après cela, massez très délicatement et du bout des doigts, une bonne crème nourrissante et Anti-Rides, que vous garderez la nuit. Choisissez bien une crème dont vous connaissez la formule et qui a fait ses preuves; ce sera le tonique de votre épiderme qui se fait par anémie et diminution de vitalité.

3 Bonnes Raisons Pourquoi



La plupart des jeunes mamans se servent de cette méthode pour soulager leurs enfants des souffrances du RHUME Grâce à son action pénétrante-stimulante (comme dans la gravure), le VapoRub, qui a fait ses preuves, aide à soulager rapidement les spasmes de la toux, les douleurs ou la constriction, la congestion et l'irritation des bronches.

Le Suprême Pardon

17. (Suite) L'infirmité partie, il revint à la première place qu'il avait choisie et eut l'immense douceur de sentir la petite main chérie et brûlante se poser sur son front comme pour pardonner. La respiration de Colette s'était raréfiée; le sommeil allait venir sans doute. Mais comme un grand silence venait, Jacques eut peur. Mon Dieu! si elle n'allait plus, se veiller!

la peine peut toujours acquérir un certain charme. Charmé, qui, sou vent vaut beaucoup mieux qu'un beauté fade et plastique. J'attends des nouvelles cette semaine et vous répondrai im médiatement.

P. S. — Le mode d'emploi des produits que je vous ai conseil lés sera nettement indiqué dans la brochure incluse dans l'en voi. Nous apprenons la mort de M. Louis Plante, survenue ces jours-ci. M. Plante était l'un des doyens de St-Pie et l'un de ses fils est en service actif outre-mer.

ST-PIE DE BAGOT Samedi soir le 12 février, un groupe de jeunes filles s'assemblaient chez M. Joseph Choquette pour fêter Mlle Anne-Marie Choquette, qui est entrée récemment à l'hôpital de Sherbrooke comme étudiante garde-malade.

ST-HUGUES La semaine dernière les flam mes ont ravagés les bâtiments de M. Raoul Simonneau au troi sième rang. Le feu éclata dans une tasserie de foin. Les voisins accoururent pour aider à sauver les animaux ainsi que des instru ment aratoires, et y parvinrent à l'exception de la chargeuse à foin.

ACTON VALE Les joueurs de goudet de Drummondville et aussi ceux de Marieville et Granby sont venus se joindre à ceux d'Acton Vale pour de belles parties qui ont bien inté ressés les citoyens de notre vil le.

LISEZ LE "CLAIRON" Avant de mettre le trait final au bas d'une page charmante, le jeune homme évoqua le radiex visage dont l'image vint se pré senter à lui étonnamment réelle.

LISEZ LE "CLAIRON" Vous me trouvez sans doute, méprisable? L'en n'est rien... Mais vous vous êtes engagé dans un chemin difficile, dont il faut sortir.

UNE BELLE REUNION A LIEU A UPTON Dimanche dernier 20 février se réunissaient un groupe de pa rents et d'amis chez M. et Mme Adrien Durand, d'Upton. Parmi les personnes déjà mentionnées on remarquait: M. et Mme Edgar Martin, Mlle Solange Marquette, Mlle Lucienne Durand, M. Jean Plante, de St-Simon; Mlle Marie-Paule Morissette, M. Gabriel Du rand, Mlle Marie-Paule Durand, M. Marcel Morissette, Mlle Moni que Durand, MM. Alva Ledoux, Bernard, Jean-Maurice et Rosaire Durand.

SAINT-JUDE L'heure sainte dialoguée de di manche le 13 février, recomman dée par S. E. Mgr l'Evêque a obtenu le succès désiré. Les fidèles se sont rendus nombreux.

ST-HUGUES La semaine dernière les flam mes ont ravagés les bâtiments de M. Raoul Simonneau au troi sième rang. Le feu éclata dans une tasserie de foin. Les voisins accoururent pour aider à sauver les animaux ainsi que des instru ment aratoires, et y parvinrent à l'exception de la chargeuse à foin.

ACTON VALE Les joueurs de goudet de Drummondville et aussi ceux de Marieville et Granby sont venus se joindre à ceux d'Acton Vale pour de belles parties qui ont bien inté ressés les citoyens de notre vil le.

LISEZ LE "CLAIRON" Vous me trouvez sans doute, méprisable? L'en n'est rien... Mais vous vous êtes engagé dans un chemin difficile, dont il faut sortir.

LISEZ LE "CLAIRON" Vous me trouvez sans doute, méprisable? L'en n'est rien... Mais vous vous êtes engagé dans un chemin difficile, dont il faut sortir.

LISEZ LE "CLAIRON" Vous me trouvez sans doute, méprisable? L'en n'est rien... Mais vous vous êtes engagé dans un chemin difficile, dont il faut sortir.

LISEZ LE "CLAIRON" Vous me trouvez sans doute, méprisable? L'en n'est rien... Mais vous vous êtes engagé dans un chemin difficile, dont il faut sortir.

LISEZ LE "CLAIRON" Vous me trouvez sans doute, méprisable? L'en n'est rien... Mais vous vous êtes engagé dans un chemin difficile, dont il faut sortir.

LISEZ LE "CLAIRON" Vous me trouvez sans doute, méprisable? L'en n'est rien... Mais vous vous êtes engagé dans un chemin difficile, dont il faut sortir.

LISEZ LE "CLAIRON" Vous me trouvez sans doute, méprisable? L'en n'est rien... Mais vous vous êtes engagé dans un chemin difficile, dont il faut sortir.

LISEZ LE "CLAIRON" Vous me trouvez sans doute, méprisable? L'en n'est rien... Mais vous vous êtes engagé dans un chemin difficile, dont il faut sortir.

UNE BELLE REUNION A LIEU A UPTON Dimanche dernier 20 février se réunissaient un groupe de pa rents et d'amis chez M. et Mme Adrien Durand, d'Upton. Parmi les personnes déjà mentionnées on remarquait: M. et Mme Edgar Martin, Mlle Solange Marquette, Mlle Lucienne Durand, M. Jean Plante, de St-Simon; Mlle Marie-Paule Morissette, M. Gabriel Du rand, Mlle Marie-Paule Durand, M. Marcel Morissette, Mlle Moni que Durand, MM. Alva Ledoux, Bernard, Jean-Maurice et Rosaire Durand.

SAINT-JUDE L'heure sainte dialoguée de di manche le 13 février, recomman dée par S. E. Mgr l'Evêque a obtenu le succès désiré. Les fidèles se sont rendus nombreux.

ST-HUGUES La semaine dernière les flam mes ont ravagés les bâtiments de M. Raoul Simonneau au troi sième rang. Le feu éclata dans une tasserie de foin. Les voisins accoururent pour aider à sauver les animaux ainsi que des instru ment aratoires, et y parvinrent à l'exception de la chargeuse à foin.

ACTON VALE Les joueurs de goudet de Drummondville et aussi ceux de Marieville et Granby sont venus se joindre à ceux d'Acton Vale pour de belles parties qui ont bien inté ressés les citoyens de notre vil le.

LISEZ LE "CLAIRON" Vous me trouvez sans doute, méprisable? L'en n'est rien... Mais vous vous êtes engagé dans un chemin difficile, dont il faut sortir.

LISEZ LE "CLAIRON" Vous me trouvez sans doute, méprisable? L'en n'est rien... Mais vous vous êtes engagé dans un chemin difficile, dont il faut sortir.

LISEZ LE "CLAIRON" Vous me trouvez sans doute, méprisable? L'en n'est rien... Mais vous vous êtes engagé dans un chemin difficile, dont il faut sortir.

LISEZ LE "CLAIRON" Vous me trouvez sans doute, méprisable? L'en n'est rien... Mais vous vous êtes engagé dans un chemin difficile, dont il faut sortir.

LISEZ LE "CLAIRON" Vous me trouvez sans doute, méprisable? L'en n'est rien... Mais vous vous êtes engagé dans un chemin difficile, dont il faut sortir.

LISEZ LE "CLAIRON" Vous me trouvez sans doute, méprisable? L'en n'est rien... Mais vous vous êtes engagé dans un chemin difficile, dont il faut sortir.

LISEZ LE "CLAIRON" Vous me trouvez sans doute, méprisable? L'en n'est rien... Mais vous vous êtes engagé dans un chemin difficile, dont il faut sortir.

LISEZ LE "CLAIRON" Vous me trouvez sans doute, méprisable? L'en n'est rien... Mais vous vous êtes engagé dans un chemin difficile, dont il faut sortir.

Berthe Jeanne d'Arc Bernard fille née à M. et Mme Donat Bernard, (Laurette Dufault), Parrain et Marraine: M. et Mme Armand Dufault (grands-parents du nou veau-né). Nos félicitations.

SAINT-JUDE L'heure sainte dialoguée de di manche le 13 février, recomman dée par S. E. Mgr l'Evêque a obtenu le succès désiré. Les fidèles se sont rendus nombreux.

ST-HUGUES La semaine dernière les flam mes ont ravagés les bâtiments de M. Raoul Simonneau au troi sième rang. Le feu éclata dans une tasserie de foin. Les voisins accoururent pour aider à sauver les animaux ainsi que des instru ment aratoires, et y parvinrent à l'exception de la chargeuse à foin.

ACTON VALE Les joueurs de goudet de Drummondville et aussi ceux de Marieville et Granby sont venus se joindre à ceux d'Acton Vale pour de belles parties qui ont bien inté ressés les citoyens de notre vil le.

LISEZ LE "CLAIRON" Vous me trouvez sans doute, méprisable? L'en n'est rien... Mais vous vous êtes engagé dans un chemin difficile, dont il faut sortir.

LISEZ LE "CLAIRON" Vous me trouvez sans doute, méprisable? L'en n'est rien... Mais vous vous êtes engagé dans un chemin difficile, dont il faut sortir.

LISEZ LE "CLAIRON" Vous me trouvez sans doute, méprisable? L'en n'est rien... Mais vous vous êtes engagé dans un chemin difficile, dont il faut sortir.

LISEZ LE "CLAIRON" Vous me trouvez sans doute, méprisable? L'en n'est rien... Mais vous vous êtes engagé dans un chemin difficile, dont il faut sortir.

LISEZ LE "CLAIRON" Vous me trouvez sans doute, méprisable? L'en n'est rien... Mais vous vous êtes engagé dans un chemin difficile, dont il faut sortir.

LISEZ LE "CLAIRON" Vous me trouvez sans doute, méprisable? L'en n'est rien... Mais vous vous êtes engagé dans un chemin difficile, dont il faut sortir.

LISEZ LE "CLAIRON" Vous me trouvez sans doute, méprisable? L'en n'est rien... Mais vous vous êtes engagé dans un chemin difficile, dont il faut sortir.

LISEZ LE "CLAIRON" Vous me trouvez sans doute, méprisable? L'en n'est rien... Mais vous vous êtes engagé dans un chemin difficile, dont il faut sortir.

Aidez La Croix Rouge THE "SALADA" La langue hawaïenne a un al phabet de 12 lettres, c'est le plus bref du monde; il comprend les cinq voyelles et les consonnes h, k, l, m, n, p et w.



Des munitions POUR LES ARMEES DES NATIONS-UNIES Des milliers d'hommes et de femmes à l'arrière travaillent dur dans de nombreuses usines à fabriquer des munitions pour tous les fronts de combat.

BANQUE DE MONTREAL "BANQUE QUI ACCUEILLE BIEN LES PETITS DEPOSITANTS" Succursale de St-Hyacinthe: J. J. G. RICHARD, Gérant

LISEZ LE "CLAIRON" Vous me trouvez sans doute, méprisable? L'en n'est rien... Mais vous vous êtes engagé dans un chemin difficile, dont il faut sortir.

JUSTE REPARTITION DES DIFFERENTS FERTILISANTS

Le Gouvernement prend des dispositions pour assurer aux cultivateurs leur juste part.

La potasse est rare et des cultivateurs se sont plaints de n'avoir pas reçu leur part des approvisionnements d'engrais chimiques...

Aussi la Commission des prix a-t-elle pris toutes les dispositions nécessaires pour assurer aux cultivateurs leur juste part des différents fertilisants qui seront disponibles en 1944.

Il est également interdit aux marchands de vendre à leurs clients des engrais mélangés contenant de la potasse en plus grande quantité que 73 pour cent de la potasse contenue dans tous les engrais que ces derniers achètent...

Si le marchand d'engrais est lui-même un cultivateur, il ne doit pas garder pour l'usage de sa propre ferme plus que 73 p.c. qu'il utilise en 1943.

Des instructions ont été envoyées à tous les distributeurs et elles portent surtout sur les engrais potassiques.

Les nouveaux acheteurs qui sont de véritables cultivateurs pourront se procurer des engrais seulement si le distributeur peut en disposer après avoir servi ses anciens clients.

Les distributeurs qui ont déjà reçu leur consignment de fertilisants doivent aviser le régisseur si ces engrais contiennent une plus grande proportion de potasse que celle qui est permise.

On conseille aux cultivateurs de ne pas placer leur commande après le 15 mars. Autrement, ils risquent fort d'être obligés de s'en passer.

On conseille aux cultivateurs de ne pas placer leur commande après le 15 mars. Autrement, ils risquent fort d'être obligés de s'en passer.

On conseille aux cultivateurs de ne pas placer leur commande après le 15 mars. Autrement, ils risquent fort d'être obligés de s'en passer.

On conseille aux cultivateurs de ne pas placer leur commande après le 15 mars. Autrement, ils risquent fort d'être obligés de s'en passer.

On conseille aux cultivateurs de ne pas placer leur commande après le 15 mars. Autrement, ils risquent fort d'être obligés de s'en passer.

On conseille aux cultivateurs de ne pas placer leur commande après le 15 mars. Autrement, ils risquent fort d'être obligés de s'en passer.

On conseille aux cultivateurs de ne pas placer leur commande après le 15 mars. Autrement, ils risquent fort d'être obligés de s'en passer.

On conseille aux cultivateurs de ne pas placer leur commande après le 15 mars. Autrement, ils risquent fort d'être obligés de s'en passer.

On conseille aux cultivateurs de ne pas placer leur commande après le 15 mars. Autrement, ils risquent fort d'être obligés de s'en passer.

On conseille aux cultivateurs de ne pas placer leur commande après le 15 mars. Autrement, ils risquent fort d'être obligés de s'en passer.

On conseille aux cultivateurs de ne pas placer leur commande après le 15 mars. Autrement, ils risquent fort d'être obligés de s'en passer.

On conseille aux cultivateurs de ne pas placer leur commande après le 15 mars. Autrement, ils risquent fort d'être obligés de s'en passer.

On conseille aux cultivateurs de ne pas placer leur commande après le 15 mars. Autrement, ils risquent fort d'être obligés de s'en passer.

On conseille aux cultivateurs de ne pas placer leur commande après le 15 mars. Autrement, ils risquent fort d'être obligés de s'en passer.

On conseille aux cultivateurs de ne pas placer leur commande après le 15 mars. Autrement, ils risquent fort d'être obligés de s'en passer.

On conseille aux cultivateurs de ne pas placer leur commande après le 15 mars. Autrement, ils risquent fort d'être obligés de s'en passer.

On conseille aux cultivateurs de ne pas placer leur commande après le 15 mars. Autrement, ils risquent fort d'être obligés de s'en passer.

On conseille aux cultivateurs de ne pas placer leur commande après le 15 mars. Autrement, ils risquent fort d'être obligés de s'en passer.

On conseille aux cultivateurs de ne pas placer leur commande après le 15 mars. Autrement, ils risquent fort d'être obligés de s'en passer.

On conseille aux cultivateurs de ne pas placer leur commande après le 15 mars. Autrement, ils risquent fort d'être obligés de s'en passer.

On conseille aux cultivateurs de ne pas placer leur commande après le 15 mars. Autrement, ils risquent fort d'être obligés de s'en passer.

On conseille aux cultivateurs de ne pas placer leur commande après le 15 mars. Autrement, ils risquent fort d'être obligés de s'en passer.

On conseille aux cultivateurs de ne pas placer leur commande après le 15 mars. Autrement, ils risquent fort d'être obligés de s'en passer.

On conseille aux cultivateurs de ne pas placer leur commande après le 15 mars. Autrement, ils risquent fort d'être obligés de s'en passer.

On conseille aux cultivateurs de ne pas placer leur commande après le 15 mars. Autrement, ils risquent fort d'être obligés de s'en passer.

mission des permis se fera dorénavant aux organisations agricoles et non aux cultivateurs individuellement. Il n'est donc pas question de supprimer les permis; les cultivateurs devront utiliser le permis d'abattage que détiendra en leur nom l'Association agricole locale.

Les cultivateurs qui abattent leurs propres animaux en vertu du permis collectif sont toujours tenus de se conformer aux règlements de la Commission des prix pour ce qui regarde les prix maximums, les coupes standard, la collection des coupons, etc.

Le nouveau plan ne supprime pas le rationnement qui reste général au Canada. Il simplifie et corrige une situation devenue fort embarrassante pour le cultivateur de la province de Québec, où les habitudes de vente ne sont pas les mêmes qu'ailleurs.

Le ministre du Travail aidera financièrement les gouvernements provinciaux à ce sujet.

L'honorable Humphrey Mitchell, ministre du Travail, annonce qu'un arrêté en Conseil, de date récente, autorise le ministre du Travail à aider financièrement les gouvernements provinciaux en vue de stimuler la formation d'apprentis. Des ententes entre le fédéral et les provinces sont prévues à ce sujet.

Pour l'exercice financier 1944-45 le fonds fédéral à être distribué aux provinces ne doit pas excéder \$250,000. Cette somme sera augmentée jusqu'à \$1,000,000 pour les exercices financiers subséquents.

Cette aide systématique du Gouvernement central est envisagée comme complément de la formation actuelle des apprentis dans l'industrie. Les apprentis, en travaillant à des métiers industriels, seront sous le régime des conditions de travail et des taux de salaires fixés par la province, et recevront leurs salaires du patron de la façon ordinaire.

Chaque province doit administrer sa part du fonds sous l'empire d'un Loi d'apprentissage, ou de l'équivalent, et devra nommer un ou plusieurs comités composés d'un égal nombre de représentants des employés et ouvriers de même que de représentants des ministères provinciaux du Travail et de l'Instruction.

Les civils aussi bien que les anciens combattants pourront bénéficier du projet. Dans les cas où la formation des anciens combattants est approuvée par le ministre des Pensions et de la Santé nationale, le fédéral en soldera entièrement le coût. Quant aux civils, le coût sera partagé de moitié par le fédéral et par les gouvernements provinciaux.

En parlant de cette Ordonnance, l'honorable Humphrey Mitchell, ministre du Travail, disait: "Il importe, dans l'intérêt de l'industrie en général, qu'un nombre suffisant de jeunes gens dans le monde d'après-guerre reçoivent divers genres de formation, afin qu'ils puissent prendre place parmi les travailleurs les plus experts qui soient."

L'Ordonnance définit, comme apprenti, une personne âgée d'au moins 16 ans qui a signé un contrat avec un patron en vue d'apprendre un métier d'expert exigeant un minimum de 4000 heures d'emploi continu.

L'aide des gouvernements aura trait surtout aux cours de formation professionnelle, et autres, incidents à l'apprentissage.

Un service qui ne fait pas grand bruit Mais qui contribue largement à faire connaître notre province à l'étranger.

Québec, 24. — Il est un service de l'administration provinciale qui ne fait pas grand bruit mais qui contribue dans une très large mesure à faire savoir à nos gens d'abord, puis aux autres provinces, aux États-Unis et même en Amérique du Sud ce qui se passe dans le Québec. Il s'agit du service de ciné-photographie fondé par le premier-ministre, l'hon.

allant de Rouleau Siding à Chibougamau traverse la partie Est de la région.

Une bande de huit à douze milles de largeur, formée de roches volcaniques et sédimentaires du Keewatin, traverse la région. Elle est bordée au Nord et au Sud par des roches granitiques intrusives de divers types.

La prospection, suivie du piquetage de claims à l'Ouest et au Nord du lac Barry, a décelé la présence d'or dans des veines de quartz et dans les zones de broyage minéralisées. Ces découvertes justifient la poursuite de travaux d'exploration.

En plus d'une carte géologique en couleur, à l'échelle de un mille au pouce, ce rapport contient certains croquis de la géologie située autour des gisements d'or connus.

On peut obtenir gratuitement des exemplaires de ce rapport, en français ou en anglais, en adressant une demande au sous-ministre, Ministère des Mines, Québec.

QUEBEC A RECU SA PART DE NOUVELLES INDUSTRIES

Près d'un tiers des ouvriers des industries de guerre du pays travaillent dans notre province, déclare Me Lionel Chevrier au Club de Réforme.

Me Lionel Chevrier, C.R., député de Stormont à la Chambre des Communes et adjoint parlementaire de l'hon. C. D. Howe, était ces jours derniers l'hôte

d'honneur du club de Réforme de Montréal.

Devant une assistance aussi nombreuse que distinguée, il a prononcé une éloquent réquisitoire contre ceux qui prétendent que Québec n'a pas reçu sa part équitable d'industrie nouvelles depuis le déclin de 1939.

"Dès le début du conflit, les formidables ressources du Québec, ses entreprises industrielles et son immense capital humain ont été mobilisées pour la production de guerre, dit, entre autres choses, Me Chevrier. Des centaines d'usines nouvelles ont été construites depuis au Canada français, continue-t-il. Près d'un tiers des ouvriers des industries de guerre travaillent dans la province de Québec."

Après avoir succinctement souligné que Québec compte la seule fabrique de chars d'assaut au Canada, deux des quatre plus grandes fabriques de canons, trois des huit grandes avionneries, plusieurs chantiers maritimes d'importance, une des plus grosses fabriques de bombes du Commonwealth britannique, plusieurs manufactures d'obus et de cartouches ainsi qu'une grande nombre d'industries auxiliaires.

Me Chevrier a aussi expliqué la raison d'être des divers contrôles et restrictions que le gouvernement s'est vu obligé d'imposer à chaque Canadien, en vue de la victoire finale. Il a ensuite déclaré que la loi d'aide mutuelle aux Nations-Unies se révèle efficace et a révélé que le ministère des munitions et des approvisionnements "est à étudier les programmes d'après-guerre pour nos usines de guerre" dont un nombre surprenant peuvent

être transformées sans difficulté. Faisant allusion aux adversaires du parti libéral, Me Chevrier a enfin dit que le Bloc Populaire rend un bien mauvais service aux 500,000 Canadiens français qui vivent en dehors de la province de Québec.

PRODUCTEURS QUI DOIVENT S'ENREGISTRER

"Un bon nombre de producteurs de beurre et d'autres denrées rationnées et des cultivateurs qui abattent leurs animaux pour la vente au consommateur ou au commerce ne se sont pas encore enregistrés à leur comité local de rationnement; d'autres négligent d'envoyer à ce comité au plus tard le 10 de chaque mois un rapport détaillé des ventes effectuées et des animaux abattus au cours du mois précédent," déclare M. L.-C. Robitaille, représentant des prix et approvisionnement pour la région de Montréal à la Commission des prix et du Commerce en temps de guerre. "Ces règlements, dit M. Robitaille, sont absolument obligatoires et doivent être observés. Tous ceux qui les ignorent s'exposent à des poursuites judiciaires."

"Les producteurs de beurre et d'autres denrées rationnées et les éleveurs qui ne se sont pas enregistrés à leur Comité et qui n'y envoient pas les rapports mensuels de leurs ventes doivent s'empresser de le faire le plus tôt possible afin d'éviter de sérieux ennuis."

LONDRES — Durant les six mois se terminant le 29 octobre, les bombardiers Mosquito effectuèrent environ 1,000 raids per-26 fois et Dusseldorf 15 fois. tubateurs au-dessus d'une trentaine de villes industrielles alle-quent à l'appel.

Adélar Godbout, il y a déjà quatre ans. Sous sa juridiction immédiate et celle de son chef de cabinet, M. Alexandre LaRue, ce service s'est développé considérablement. Il devra bientôt trouver des locaux plus vastes et plus appropriés à ses besoins.

Le service provincial de ciné-photographie possède des centaines, sinon des milliers de films très bien faits illustrant les phases les plus caractéristiques de la vie québécoise. Un de ces films, intitulé "Vocation des mains" ou, en anglais, "The Hands are Sure", fait voir les merveilleux progrès réalisés dans le domaine des arts domestiques chez nous.

Des copies de "Vocation des Mains" ont aussi été montrées aux citoyens du Brésil par les soins de notre ambassadeur, S. Exc. M. Jean Désy, un des propagandistes les plus efficaces de la province de Québec en Amérique latine.

CHEMINS GLISSANTS

Lorsque les chemins sont recouverts de glace ou de neige, il est souvent plus difficile de faire démarrer son camion que d'appliquer les freins, parce que les roues glissent et qu'il y a danger de dérapage. Nombre de chauffeurs expérimentés constatent qu'il est parfois plus facile de mettre leur camion en marche sur l'une des grandes vitesses, lorsque les chemins sont très glissants. Toutefois, pour réussir cette manoeuvre avec succès, on ne doit embrayer que très lentement. Le fait de mettre un camion en marche à une vitesse plus grande empêche les roues de glisser et diminue le danger de dérapage.

Quoique le fait de faire démarrer un camion sur un chemin glissant soit un problème parfois très compliqué, c'en est un autre, plus grand encore, que de freiner. Les chauffeurs expérimentés tombent cependant d'accord sur une façon générale d'appliquer les freins. Constatant qu'en de tels cas, une distance plus grande est nécessaire pour freiner, ils commencent donc à ralentir, de plus loin qu'en temps ordinaire. Une excellente méthode consiste à donner une légère pression sur le frein, puis à le relâcher presque aussitôt. Répétez ce manège et vous trouverez que vous pouvez ainsi réduire considérablement votre vitesse et arrêter sans dérapage, tandis qu'une pression continue exercée sur vos freins aura l'inconvénient de bloquer vos roues, ce qui pourrait entraîner un dérapage et occasionner ainsi un accident.

Lorsque vous commencez à appliquer les freins, il ne faut pas désembrayer. Attendez que votre camion soit presque arrêté. Mais en ce faisant, prenez garde de bloquer le moteur, parce qu'alors, il vous sera impossible de maîtriser votre camion.

Beaucoup de chauffeurs de véhicules commerciaux regardent une courbe ou un tournant glissant comme un point où il faut arrêter et ils s'en approchent exactement de la même manière que si c'était un signal d'arrêt. Ainsi, lorsqu'ils arrivent à proximité de la courbe, ils vont déjà à une allure très modérée, et en donnant au moteur un peu de gaz, ils exercent une certaine pression sur les roues, ce qui réduit la possibilité d'un dérapage.

C'est une bien piètre économie de temps que d'essayer de sauver quelques minutes en allant à vive allure sur un chemin glissant.

De tout ceci, on peut conclure avec certitude que, lorsque les chemins sont glissants, la seule chose à faire est de redoubler de prudence.

LE THE ETAT LEUR SOUTIEN

Expérience concluante avec des soldats.

Que les Commandos marchent mieux avec du thé qu'avec de l'eau est un fait qui vient d'être démontré en Grande-Bretagne, à la suite d'une expérience de nature officielle. Un bataillon canadien subissait un entraînement intensif de douze jours de durée, en vue de le préparer à la bataille. Les derniers six jours consistèrent principalement en marches plongées, et durant cette période, les marcheurs couvrirent une distance de plus de 280 milles. Sur quatre pelotons d'infanterie, trois purent boire toute l'eau qu'ils voulaient, mais le quatrième n'eut que du thé à boire. Or le peloton alimenté au thé fut le seul à finir intact la randonnée, ce qui tendrait à expliquer pourquoi les soldats aiment toujours prendre une tasse de thé.

LA REGION DU LAC BARRY

Le Ministère des Mines, sous la direction de son ministre l'honorable Edgar Rochette, vient de publier le rapport géologique No 14 sur la région du lac Barry. L'auteur R.-L. Milner, y donne les résultats de ses recherches dont les aspects les plus importants ont déjà fait l'objet d'un rapport préliminaire publié immédiatement après la saison de travaux sur le terrain.

La région décrite, comprend les cantons de Lacroix, Coursol, Bailly, Barry et Sourat dans la partie Nord-est du comté d'Abitibi et s'étend vers le Nord dans le territoire d'Abitibi. Elle se trouve à environ cent milles au Nord-Est de Senneterre et à la même distance au Nord-Ouest d'Oskeladeux deux points sur la ligne de chemin de fer desquels on peut attendre la région par avion. Pendant l'été, il y a de nombreuses voies d'eau convenables pour le transport. Un chemin d'hiver,

Publiée par

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

LC 127

PREUVE-AU-DESSUS DE PREUVE AU-DESSOUS DE PREUVE Savez-vous ce que c'est?

NOUS avons reçu beaucoup de lettres et de nombreux appels téléphoniques nous demandant des définitions et des explications des expressions: preuve, au-dessus de preuve et au-dessous de preuve... et sur la manière de calculer la teneur en alcool des différentes liqueurs alcooliques. Ce qui suit aidera à dissiper toute ambiguïté.

Au point de vue accise et douane, tous les pays ont leur façon différente d'exprimer la teneur en alcool des spiritueux. Dans l'Empire Britannique la table de Sikes a été légalisée (1816) comme base pour l'établissement du titre alcoolique. Pour illustrer et mieux faire comprendre ce qu'est la table alcoolique Sikes on pourrait montrer l'échelle Sikes comme représentant les divisions ou degrés d'un thermomètre. Le zéro degré au bas de l'échelle représenterait de l'eau pure sans alcool. A la partie supérieure, soit au sommet de l'échelle, le degré 175 qui est le maximum représenterait de l'alcool pur sans eau. Par conséquent la mesure sur cette échelle alcoolique nous donnerait immédiatement la teneur en alcool.

PREUVE: l'expression preuve correspond à 100 degrés de l'échelle Sikes et équivaut en d'autres termes à 57.1% en volume. Tout spiritueux dont le titre alcoolique est supérieur à preuve est dit au-dessus de preuve et tout spiritueux titrant moins que preuve est dit au-dessous de preuve. Par exemple, une boisson dont la teneur en alcool est 115 degrés preuve sera désignée 15 degrés au-dessus de preuve (15 O.P.) correspondant en d'autres termes à 65% en volume. Une boisson dont la teneur en alcool est 60 degrés preuve sera désignée 40 degrés au-dessous de preuve (40 U.P.) correspondant en d'autres termes à 34.3% en volume.

En regardant notre représentation de l'échelle Sikes nous pouvons voir que 175 degrés Sikes (75 O.P.) indiquent 100% d'alcool, en descendant un peu l'échelle, une lecture de 120 degrés Sikes (20 O.P.) indique 68.5% d'alcool. Plus bas une lecture de 100 degrés Sikes



(preuve) indique 57.1% d'alcool. En descendant encore l'échelle, une lecture de 75 degrés Sikes (25 U.P.) indique 42.8% d'alcool. Un peu plus bas encore une lecture de 70 degrés Sikes (30 U.P.) indique 40% d'alcool. Plus la lecture est basse sur notre échelle Sikes plus la teneur alcoolique est faible.

Avant que la loi de guerre soit passée à Ottawa et appliquée dans tout le Dominion, loi sur laquelle la Commission des Liqueurs, n'a rien à dire, la plupart des boissons alcooliques vendues dans la Province de Québec possédaient une teneur en alcool de 75 degrés Sikes (25 U.P.) soit 42.8%. Par cette loi il a été bien spécifié que toutes les liqueurs alcooliques domestiques et importées offertes pour la vente dans le Dominion ne devaient pas posséder une teneur alcoolique supérieure à 70 degrés de preuve (30 U.P.) soit 40%. Comme résultat des ordonnances fédérales il est à constater que les liqueurs alcooliques qui tiraient auparavant 42.8% ne tirent plus maintenant que 40%. Notons en passant que cette teneur de 40% est un peu plus élevée que celle de la plupart des spiritueux vendus en Grande-Bretagne en ces dernières années.

Pour mieux illustrer et mieux faire comprendre ce que représente la différence entre ces deux teneurs alcooliques, prenons une bouteille de 40 onces du stock d'avant-guerre et enlevons une once et deux dixièmes d'alcool pur (soit 2.6 oz de spiritueux) pour le remplacer par de l'eau et nous aurons un produit conforme à la teneur limite légale fixée par les autorités fédérales.

Les liqueurs alcooliques vendues aujourd'hui dans la Province de Québec sont à la même teneur en alcool de 40% que celles vendues dans toutes les autres parties du Canada. Cette teneur alcoolique n'a pas été prescrite par la Commission des Liqueurs de la Province de Québec mais elle a été la suite d'une réglementation fédérale s'appliquant à toutes les provinces du Dominion.

A votre service Pour achats ou ventes aux meilleurs prix de toutes obligations: FONDS PUBLICS (Gouvernement, provinces, villes) Titres de communautés religieuses Obligations industrielles, etc. Renseignements fournis sur demande L. G. BEAUBIEN & CIE, LIMITÉE 515, rue Saint-Denis Téléphone 929 SAINT-HYACINTHE Trois-Rivières Québec Montréal Ottawa Sherbrooke

Un civil grade un militaire [L est rare qu'un civil remette à un militaire, surtout en temps de guerre, les insignes de son grade. C'est pourtant cet incident qui est illustré sur cette photographie où l'on voit M. R. C. Vaughan, président et directeur général du Canadian National, s'attachant à l'épaulé du Lieutenant-colonel J. P. Fraim, officier-commandant des forces américaines dans le Canada central, l'aigle de métal insigne de sa promotion au rang de colonel. Cette cérémonie eut lieu quelque part dans le nord du Manitoba dans le wagon particulier du président, le "Bonaventure". Le colonel Fraim, bien qu'agé de 33 ans seulement, a déjà servi sur plusieurs fronts. LONDRES — Durant les six mois se terminant le 29 octobre, les bombardiers Mosquito effectuèrent environ 1,000 raids per-26 fois et Dusseldorf 15 fois. tubateurs au-dessus d'une trentaine de villes industrielles alle-quent à l'appel.]